



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Horticulture

LES
ÉTUDES



Observatoire des données
structurelles des entreprises
de l'horticulture et de la
pépinière ornementales

France (Données 2019)

Les filières de l'horticulture et de la pépinière en France

Observatoire structurel des
entreprises de l'horticulture et de la
pépinière en 2019

Synthèse des résultats

Ce travail a été soutenu par l'ensemble des professionnels de la filière

Les filières de l'horticulture et de la pépinière en France en 2019

Préambule

Cette synthèse présente une mise à jour des données nationales de l'observatoire de l'horticulture et de la pépinière pour l'année 2019, ainsi qu'une analyse des évolutions par rapport aux derniers résultats consolidés en 2017 et 2015. Elle a été réalisée par le biais d'une enquête auprès des entreprises de production qui s'est déroulée entre décembre 2019 et juillet 2020 compte tenu des difficultés subies par les entreprises sur la période de mars à juin 2020.

Nota Bene: l'objectif de l'observatoire est de suivre les entreprises professionnelles de l'horticulture et de la pépinière ornementales, c'est-à-dire celles pour lesquelles la production et la commercialisation de végétaux d'ornement constitue soit l'activité principale, soit une activité complémentaire générant un chiffre d'affaires significatif (paysagistes, maraîchers...). Les enquêtes excluent donc des entreprises produisant des végétaux d'ornement en tant qu'activité très mineure (< 5 % du chiffre d'affaires) et/ou pour des chiffres d'affaires anecdotiques. Elles excluent également les structures d'exploitations particulières et atypiques du point de vue de leur position sur le marché (établissements d'enseignement horticole, ateliers protégés, serres municipales...).

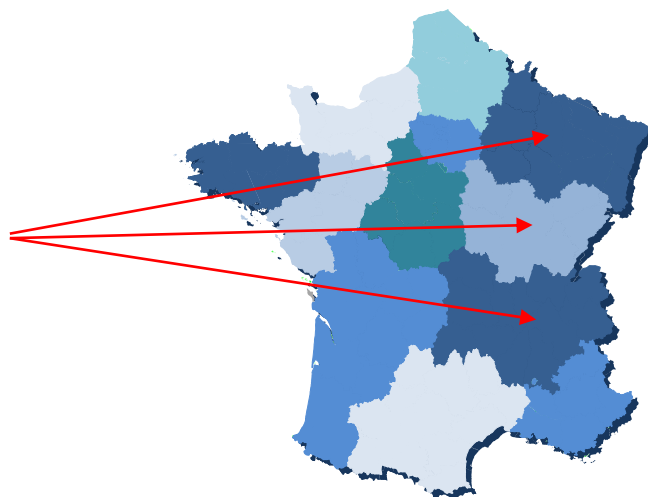
Par ailleurs, l'observatoire visant à analyser les positionnements marché des entreprises et les problématiques de développement associées, l'enquête interroge les structures assurant la commercialisation, par exemple les coopératives et leurs filiales ou les groupements privés. Les producteurs apportant à des structures coopératives ou des travailleurs en sous-traitance pour d'autres producteurs ne sont pas interrogés et comptabilisés dans les statistiques. Mais leurs structures de production (surfaces, emploi) sont consolidées dans les réponses des structures assurant la commercialisation.

De ce fait, le nombre d'entreprises recensées est inférieur à celui de la statistique publique (recensements) ou de certaines listes professionnelles qui incluent tous les types et tailles de producteurs. Mais, le chiffre d'affaires couvert par l'observatoire représente plus de 95 % du total.

1. Méthodologie d'enquête, taux de retour et représentativité

L'actualisation des données 2017 de l'observatoire structurel a reposé sur la mise en œuvre de deux types d'enquêtes complémentaires :

- Des **enquêtes exhaustives réalisées sur 3 régions** de l'Est de la France: Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes
- Une **enquête sur panel national** sur les 9 autres régions du territoire métropolitain (hors Corse)



Pour les enquêtes dites exhaustives, toutes les entreprises repérées comme intervenant dans la production de végétaux d'ornement ont reçu deux vagues successives de questionnaires postaux et ont ensuite été sollicitées directement par téléphone (certaines entreprises ont cependant refusé de répondre à l'enquête ou se sont avérées impossibles à contacter).

1 270 entreprises de production et commercialisation ont ainsi été interrogées en 2020, dont toutes les entreprises des nouvelles régions Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, et celles du panel national pour les 9 autres régions (échantillon d'entreprises représentatives de la diversité de productions et marchés).

Le taux de réponse obtenu par la combinaison d'enquêtes postales et téléphoniques et par la recherche de données économiques complémentaires est de 78 % (rapporté au nombre d'entreprises interrogées).

Pour les entreprises n'ayant pas souhaité répondre à l'enquête, certaines données économiques (chiffre d'affaires, effectif, chiffre d'affaires export...) ont été obtenues à partir des comptes sociaux collectés auprès des greffes des tribunaux de commerce, notamment pour les grandes et moyennes entreprises, de plus en plus nombreuses à être passées sous forme sociétaire (EARL, SARL ou SA).

La représentativité économique finale des enquêtes de 2020, mesurée sur le chiffre d'affaires en ventes de végétaux (dit chiffre d'affaires horticole), s'établit à 56 % du chiffre d'affaires estimé de la population totale.

2. Caractéristiques et poids économique des entreprises horticoles et des pépinières en France en 2019

L'étude recense, fin 2019, **2 936 horticulteurs et pépiniéristes** en activité en France métropolitaine (hors Corse), représentant :

- Un **chiffre d'affaires total de 1 598 millions d'euros HT**, dont 11,2 % sont réalisés sur des activités autres que l'horticulture et la pépinière (agriculture, commerce de détail, vente de services, dont aménagements paysagers...);

Décomposition du chiffre d'affaires	2019	
	%	Valeur (1000 €)
Ventes de végétaux d'ornement	88,8 %	1 418 953
Dont production propre	73,7 %	1 178 106
Dont négoce	15,1 %	240 847
Ventes d'autres produits agricoles	5,4 %	87 002
Ventes d'articles de jardinerie	1,8 %	29 193
Ventes des services d'espaces verts	2,3 %	35 994
Autres	1,7 %	27 077
TOTAL	100,0 %	1 598 218

- Un **chiffre d'affaires « horticole » de 1 418 millions d'euros HT** (ventes de végétaux d'ornement, de plants fruitiers et de plants forestiers), dont 15,1 % sont réalisés en négoce par achat et revente de végétaux en l'état (achats auprès de producteurs français et/ou produits venant de l'étranger) ;

- Un **chiffre d'affaires « production » de 1 178 millions d'euros HT** correspondant aux ventes de végétaux produits sur l'exploitation ;

- Une surface globale en culture de 15 043 hectares, dont 1 495 hectares couverts en serres et tunnels et 2 254 hectares de plates-formes hors sol (conteneurs);
- 16 581 emplois directs en équivalent temps plein, y compris les chefs d'entreprises, dont 9 703 emplois salariés permanents (58 %).

La baisse du nombre de structures de production se poursuit à un rythme régulier, avec une stabilité du chiffre d'affaires horticole entre 2017 et 2019.

Entre l'enquête réalisée sur les données 2017 et celles portant sur 2019, le secteur de l'horticulture ornementale et de la pépinière a vu se poursuivre la réduction du nombre d'entreprises à un rythme compris entre 5 % et 5,5 % par an, soit sensiblement celui constaté sur l'ensemble des secteurs agricoles

Cette réduction du nombre d'entreprises s'effectue à chiffre d'affaires horticole quasi-constant (en euros courants) depuis 2015, ceci après une baisse continue entre 2009 et 2015

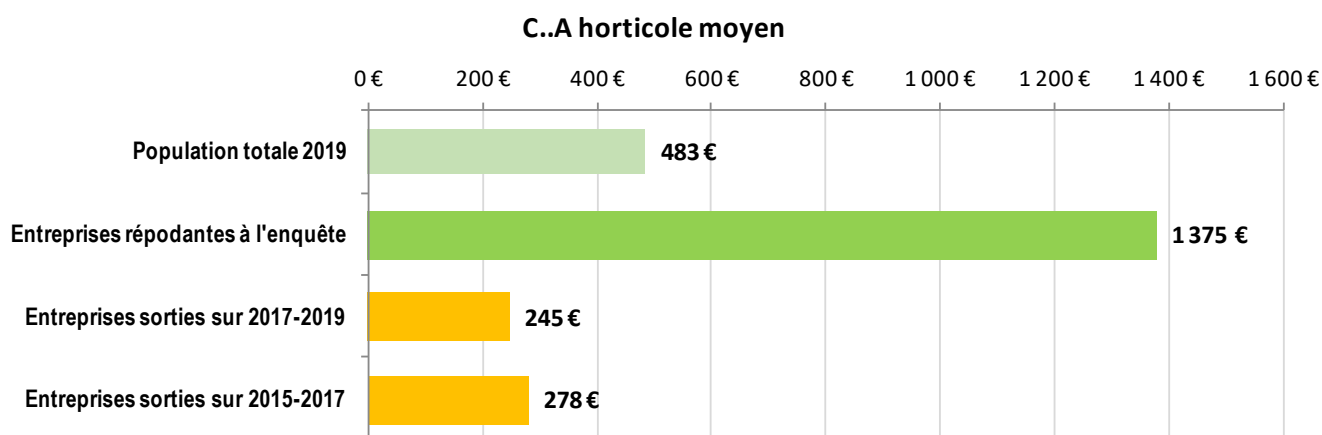
Le secteur a globalement perdu 372 entreprises et 1 693 emplois (en ETP) en deux ans, les effectifs reculant cependant moins (- 4,6 %/an) que le chiffre d'affaires (- 6,5 %). Ces évolutions sont très comparables à celles constatées entre 2015 et 2017 et confirment le retour à un mouvement de concentration « à C.A. constant » sur les 4 dernières années.

Le chiffre d'affaires horticole moyen par entreprise progresse en conséquence de 6 % par an (effet de concentration), tandis que les surfaces diminuent de -2,4 % en rythme annuel.

Comparaison des principaux indicateurs socio-économiques (2017-2019)

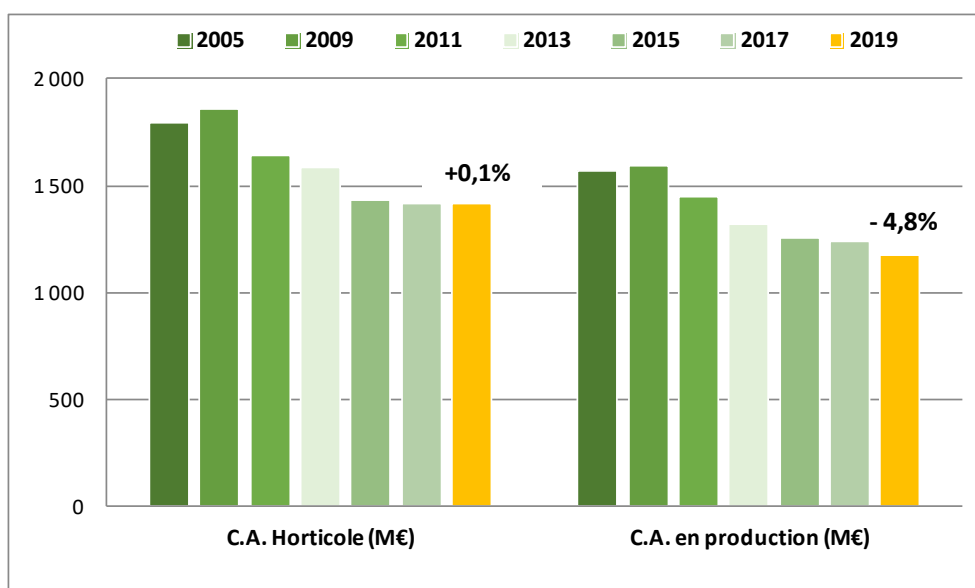
Principaux indicateurs	2019	2017	2015	2013	Evolution 2017-2019	Evolution moyenne annuelle
Nombre d'entreprises	2 936	3 308	3 678	4 154	-11,2 %	-5,6 %
Chiffre d'affaires horticole (1000 €)	1 418 953	1 417 289	1 435 917	1 584 970	0,1 %	0,1 %
Chiffre d'affaires en production (1000 €)	1 178 106	1 237 841	1 254 945	1 318 841	-4,8 %	-2,4 %
Chiffre d'affaires horticole moyen (1000 €)	483	428	390	382	12,8 %	6,4 %
Surface totale (ha)	15 043	16 152	16 661	16 630	-6,9 %	-3,4 %
Emplois totaux (ETP)	16 581	18 274	19 901	21 224	-9,3 %	-4,6 %

Après une période de crise (2009-2014) marquée par des défaillances ou arrêts de production d'entreprises de taille moyenne à grande, avec des chiffres d'affaires moyens proches de la moyenne nationale, les entreprises sorties de l'observatoire pour cause d'arrêt d'activités entre 2017 et 2019 sont majoritairement des petites structures familiales de chiffre d'affaires horticole inférieur de moitié à celui de l'ensemble la population (graphique ci-dessous). Ces structures disparaissent le plus souvent à l'occasion du départ en retraite des exploitants, sans solution de transmission ou de vente à des tiers. Les petits producteurs détaillants représentent la majorité (74 %) de ces sorties.



Si le chiffre d'affaires horticole se stabilise depuis 2015, le chiffre d'affaires en vente de végétaux produits par les entreprises (C.A. en production) apparait en repli de 2,4 % par an entre 2017 et 2019.

Evolution des chiffres d'affaires horticole et en production (en valeur)

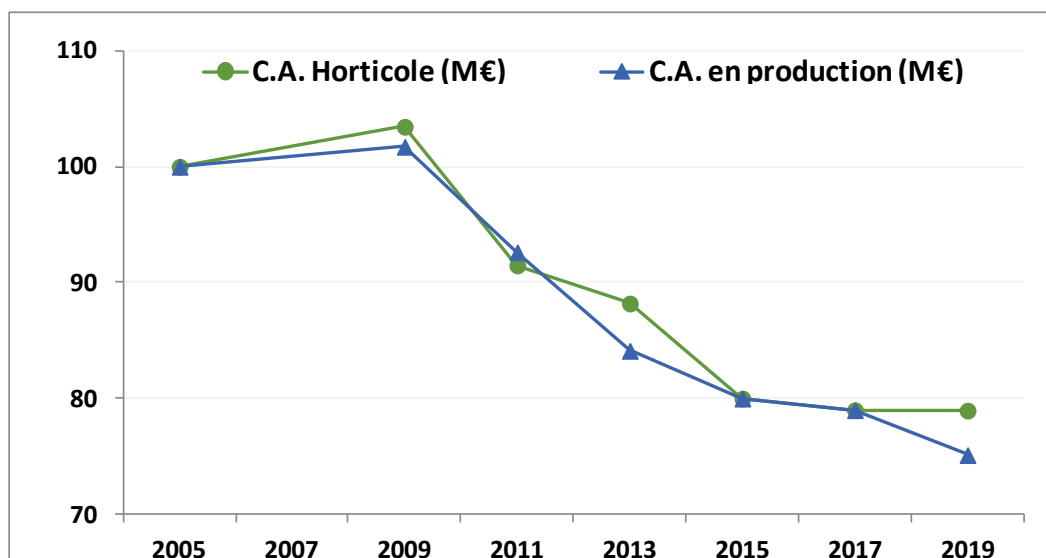


	2019	2017	2015	2013	2011
C.A. Horticole (M€)	1 419	1 417	1 436	1 585	1 644
C.A. en production (M€)	1 178	1 238	1 255	1 319	1 452

En indice (graphique ci-dessous), il apparait que les chiffres d'affaires horticole et en production qui évoluaient de façon symétrique sur la dernière décennie divergent sur la période 2017-2019. Le chiffre d'affaires horticole se maintient entre 2017 et 2019 grâce à une augmentation du négoce (achat-revente de végétaux) qui passe de 12,7 % du C.A. horticole en 2017 à 17 % en 2019.

La part de chiffre d'affaires réalisé sur d'autres activités (production agricoles alimentaires, services, vente d'articles de jardin...) qui avait sensiblement augmenté à partir de 2011 reste cantonnée entre 11 % et 13 % du C.A. total depuis.

Evolution des chiffres d'affaires total, horticole et en production (en indice – base 100 en 2005)



3. Evolution des moyens de production et de la productivité

Entre 2017 et 2019, les surfaces en production ont reculé de l'ordre de 1 110 ha, soit environ -3,5% par an. Ce recul concerne en grande majorité les aires de cultures extérieures de pleine terre, compensé en partie par un accroissement des surfaces d'aires de conteneurs (pour partie en raison de la réintégration dans le champ de pépinières forestières et fruitières sur 2018 et 2019).

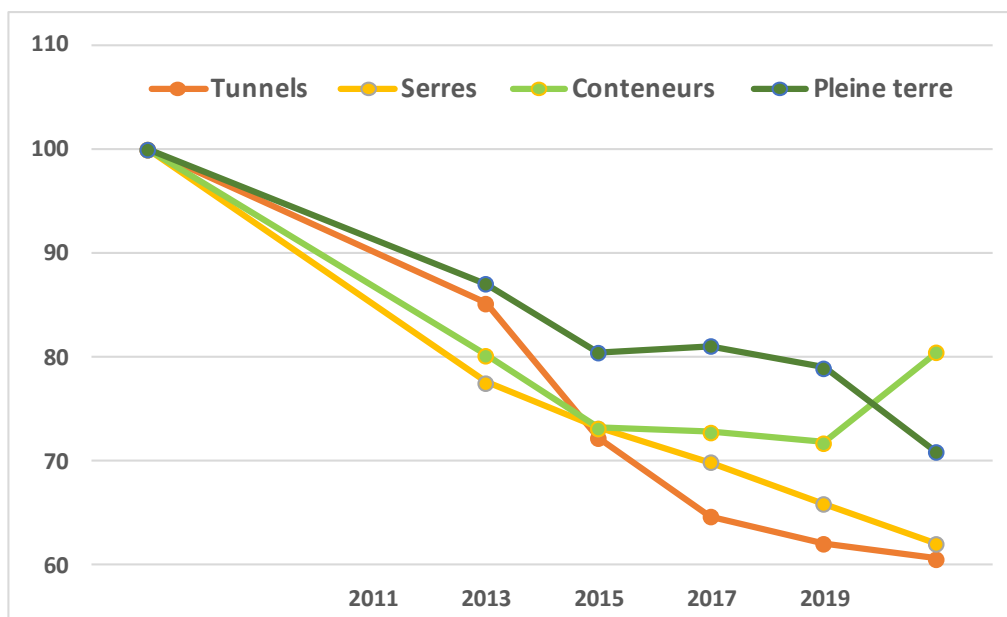
Evolution des surfaces de production

Surfaces de production	Surfaces en ha				Evolution 2017- 2019
	2019	2017	2015	2013	
Surface en pleine terre	11 294	12 638	12 915	12 814	-10,6 %
Surface en conteneurs	2 254	2 064	2 038	2 049	9,2 %
Surface couverte en serres	455	466	486	542	-2,4 %
Surface couverte en tunnels	1 040	1 105	1 172	1 226	-5,8 %
Surface totale	15 043	16 152	16 661	16 630	-6,9 %

Le recul des surfaces couvertes est nettement moins important, avec -75 hectares représentant environ 7 % des surfaces perdues, et concerne majoritairement des surfaces couvertes en tunnels.

Sur longue période et en indice (ci-dessous), on constate depuis 2005 une dynamique de réduction supérieure pour les surfaces couvertes, tandis que les surfaces extérieures se maintiennent depuis 2015.

Evolution des surfaces de production en indice (base 100 = 2005)



Ce recul des surfaces couvertes résulte de la conjugaison de deux phénomènes accentués par la période de crise : tout d'abord la disparition de serristes confrontés à des coûts d'investissement élevés qui n'ont pas résisté aux effets de la crise économique et de l'augmentation du prix de l'énergie, mais également par la disparition des surfaces couvertes des nombreux petits horticulteurs et producteurs de fleurs coupées du bassin méditerranéen, pour qui la vente du foncier constituait une opportunité beaucoup plus intéressante qu'une aléatoire transmission.

La quasi-stabilité du chiffre d'affaires et la réduction modérée des surfaces se traduit par une augmentation de la valeur moyenne produite à l'hectare, qui passe de 76 635 €/ha en 2017 à 78 318 €/ha en 2019, soit + 2,2 % sur 2 ans.

Entre 2017 et 2019 le secteur a vu ses effectifs en personnel (en ETP) reculer de - 4,7 % par an, soit une perte de 1 693 ETP sur deux ans, avec une réduction proportionnelle des emplois salariés permanents (- 902).

Les entreprises de l'observatoire ont également employé 5 875 saisonniers sur une durée moyenne de 3,7 mois contre 6 300 en 2017 (- 6,7 %)

Evolution de l'emploi et du chiffre d'affaires par ETP

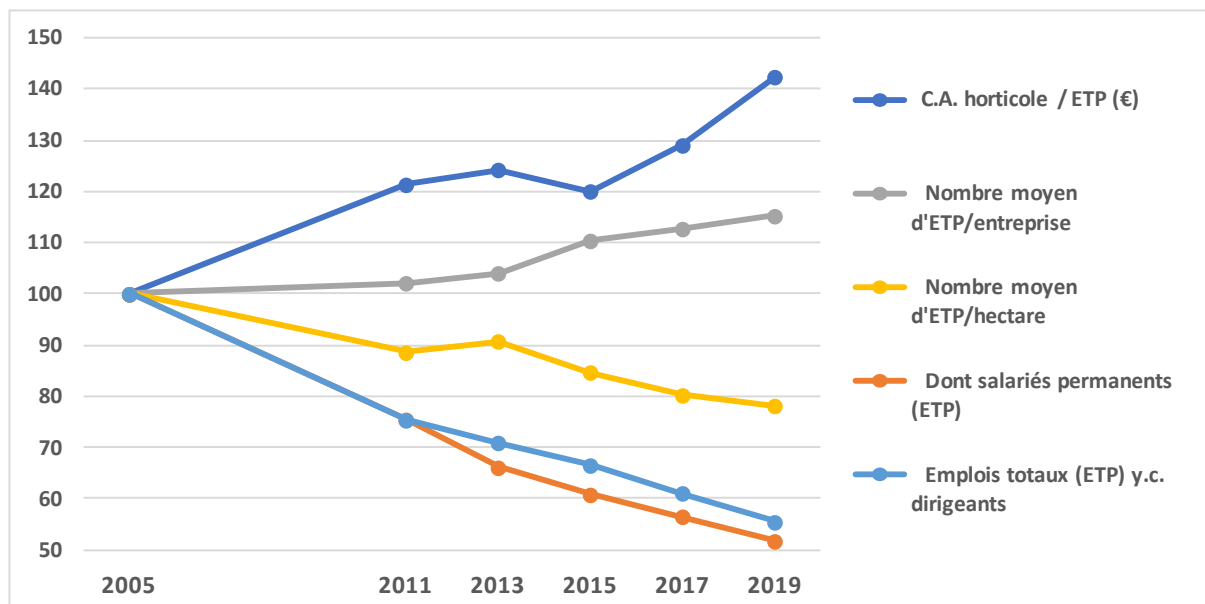
Emplois	2019	2017	2015	2013	2019/2017
Emplois totaux (ETP) y.c. dirigeants	16 581	18 274	19 901	21 224	-9,3 %
Dont salariés permanents (ETP)	9 703	10 605	11 407	12 400	-8,5 %
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	5,5	5,4	5,1	2,2 %
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,10	1,13	1,19	1,28	-2,6 %
C.A. horticole / ETP (€)	85 577	77 556	72 154	74 677	10,3 %

Le chiffre d'affaires horticole par emploi (exprimé en ETP) progresse de plus de 10 % entre 2017 et 2019, passant de 77 k€/ETP à 85 k€/ETP, en lien avec l'accroissement de la part du négoce de végétaux.

Sur longue période, l'évolution des effectifs en indice base 2005 révèle une baisse plus importante, en 2011, de l'emploi salarié au sein de l'effectif cumulé des entreprises, en lien avec la disparition sur cette période d'entreprises importantes employant principalement de la main d'œuvre salariée.

La progression depuis 2013 du nombre moyen d'ETP par entreprise confirme le retour progressif à une dynamique de concentration de l'activité, et les orientations des indicateurs CA/ETP (en forte hausse depuis 2015) et ETP/ha (en baisse) sont deux marqueurs d'une amélioration de la performance moyenne.

Evolution de l'emploi et des indicateurs de performance associés (indice base 100 = 2005)

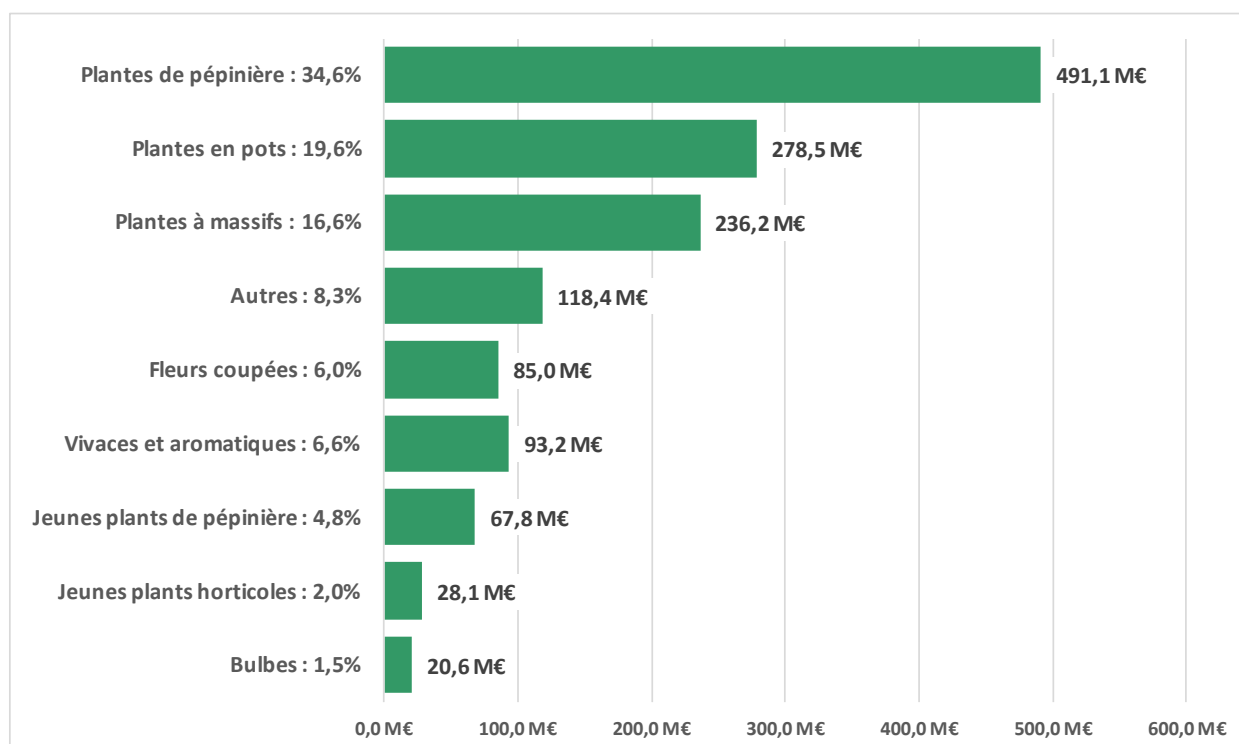


4. La gamme commercialisée

Nouvelle baisse de la fleur coupée, et dynamique des plants maraîchers et des vivaces

La gamme commercialisée par les producteurs français reste globalement stable et diversifiée. Les ventes de plantes finies et semi-finies en pots et à massifs représentent plus de 36 % du chiffre d'affaires total en ventes de végétaux (y compris en négoce) à l'échelle nationale, sensiblement au même niveau que les végétaux de pépinières qui pèsent pour 35 % en valeur.

Répartition des ventes par type de produits (ensemble France)



Les évolutions de la gamme constatées sur la période 2017 – 2019 confirment le dynamisme des ventes de vivaces et aromatiques (+12,3 %) et des jeunes plants et plantes finies de pépinière (+ 4,4 % en cumul). Les « autres » produits, qui affichaient une croissance forte depuis plusieurs années, en lien avec le poids important des plants potagers dans cette rubrique, marquent un tassement sur la période.

Les plus forts reculs sont constatés sur les jeunes plants horticoles, les plantes en pots et les bulbes. Les ventes de fleurs coupées, pour partie commercialisées par des producteurs-grossistes, affichent un recul mesuré, après les fortes baisses de la période 2005-2015.

Evolution des ventes de végétaux par catégorie, en valeur (1000 €)

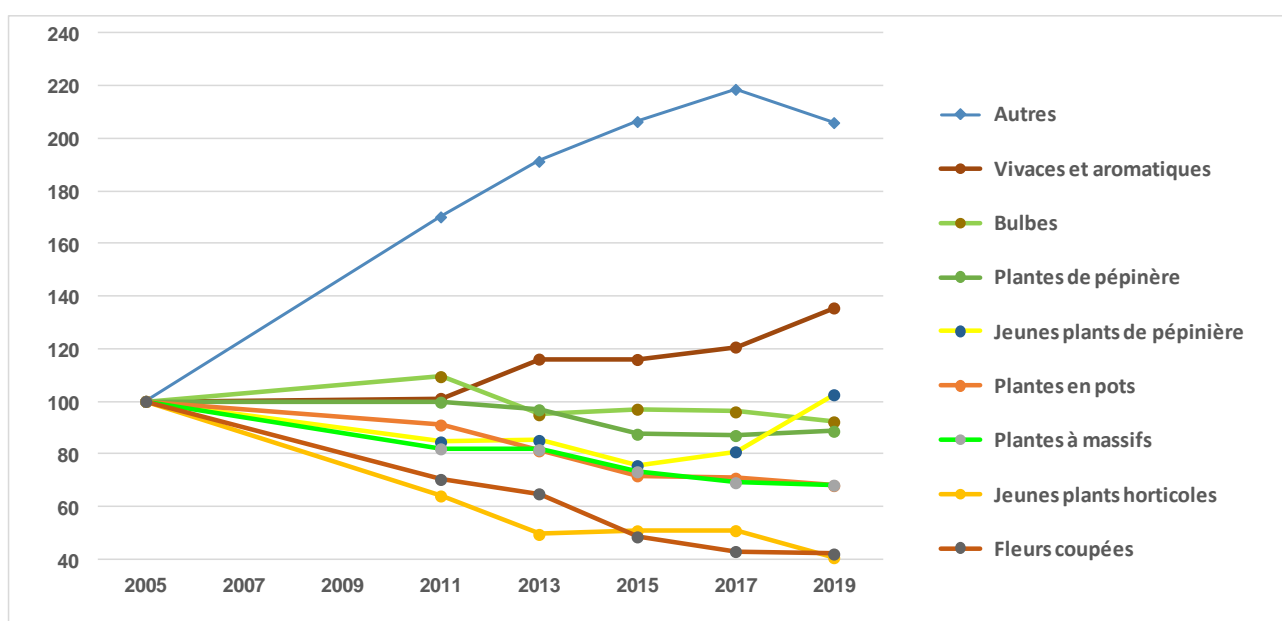
Produits	2019	2017	2015	2013	2019/2017
Plantes en pots	278 522	290 004	293 740	332 694	-4,0 %
Plantes à massifs	236 160	239 450	253 861	282 923	-1,4 %
Jeunes plants horticoles	28 137	35 267	35 227	34 276	-20,2 %
Plantes de pépinière	491 147	482 098	484 889	536 405	1,9 %
Jeunes plants de pépinière	67 799	53 449	49 959	56 301	26,8 %
Vivaces et aromatiques	93 151	82 927	79 678	79 778	12,3 %
Fleurs coupées	84 983	86 917	98 204	131 403	-2,2 %
Bulbes	20 621	21 468	21 697	21 227	-3,9 %
Autres	118 432	125 709	118 662	109 963	-5,8 %
Total	1 418 953	1 417 289	1 435 917	1 584 970	0,1 %

Sur longue période (graphique ci-dessous), les tendances observées sont les suivantes :

- La fleur coupée a perdu 60 % de sa valeur entre 2005 et 2017, avec les difficultés du bassin historique du Var et des Alpes maritimes, mais semble atteindre un « plancher » en 2019 ;

- Les jeunes plants horticoles affichent également un recul de 60 % en valeur, suite à la disparition de nombreuses entreprises spécialisées ;
- La valeur des « autres produits » (majoritairement des plants maraichers) à plus que doublé depuis 2005, mais semble plafonner en 2019, en partie du fait de la concurrence de certains producteurs maraichers ;
- Les vivaces et aromatiques affichent une évolution positive et significative (+ 36 %) depuis 2015 ;
- Les jeunes plants et plantes finies de pépinière, se maintiennent globalement bien sur la période malgré la disparition d'entreprises leader durant la période de crise de 2009-2013 ;
- Les plantes en pots et plantes à massifs suivent des dynamiques très proches, avec un recul de l'ordre de 36 % sur leur valeur de référence 2005.

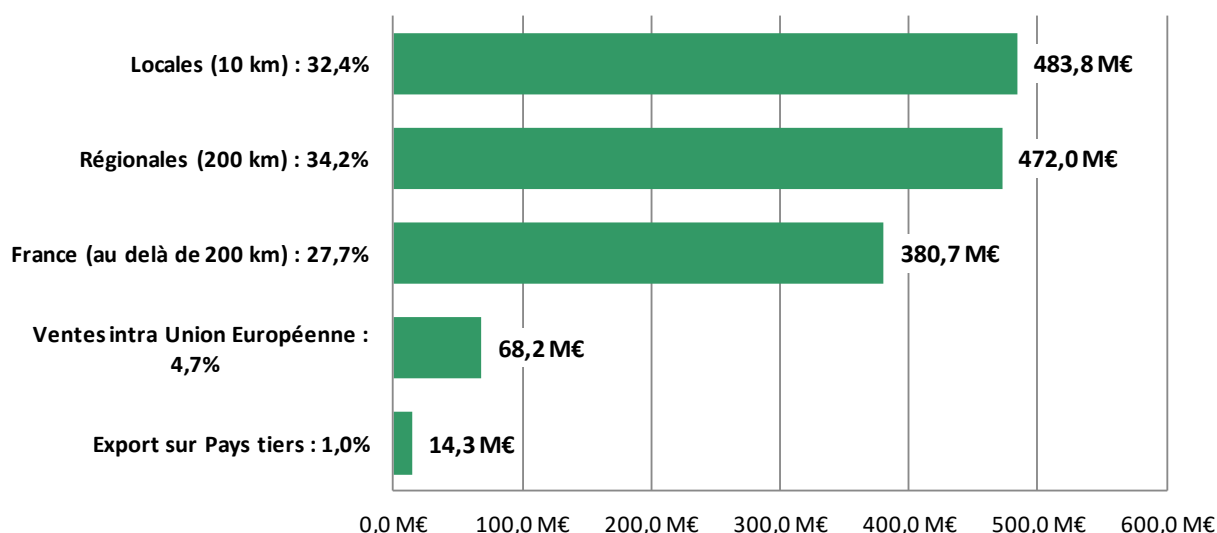
Evolution des ventes de végétaux par type entre 2005 et 2019 (indice base 100 = 2005)



5. Les marchés par zone géographique

La zone d'influence géographique des producteurs français évolue lentement et reste toujours globalement orientée sur les marchés locaux (vente sur l'exploitation ou dans un rayon de 10 km) et régionaux (rayon de 200 km) ces deux rayons de chalandise constituant la destination des deux tiers des ventes de végétaux en valeur. Les ventes à l'expédition au-delà de 200 km pèsent pour moins de 30% et l'export à pour à peine plus de 5%.

Répartition des ventes par zone géographique en 2019



Les ventes au détail sur l'exploitation et dans les environs immédiats, après un recul de 3 % entre 2015 et 2017 et de - 15 % entre 2013 et 2015, ont augmenté de 5 % entre 2017 et 2019, au détriment ventes régionales et des ventes au-delà de 200 km en France qui reculent respectivement de 2,7 % et 3 %.

Evolution des ventes par zone géographique entre 2015 et 2019 (en valeur)

Zones de commercialisation	2019	2017	2015	2013	2019/2017
Locales (10 km)	483 753	461 232	478 882	558 626	4,9 %
Régionales (200 km)	472 007	485 223	478 950	531 301	- 2,7 %
France (au-delà de 200 km)	380 696	392 289	398 766	409 876	- 3,0 %
Ventes intra Union Européenne	68 224	66 670	71 145	72 013	2,3 %
Export sur Pays tiers	14 273	11 875	8 173	13 155	20,2 %

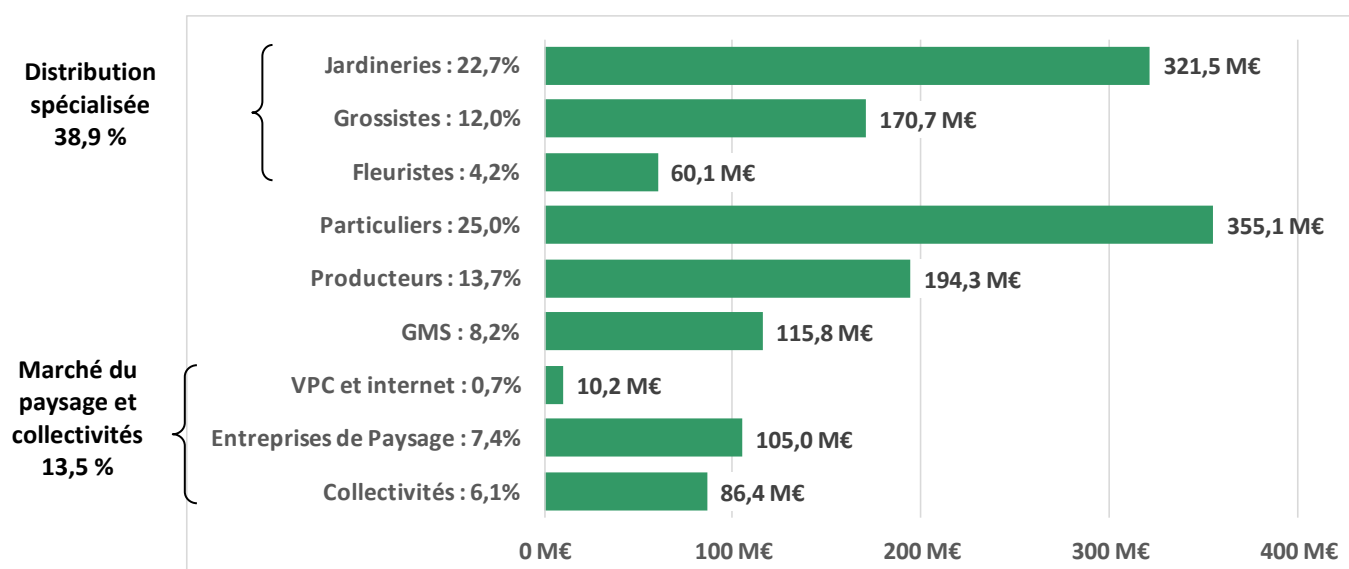
Sur les marchés d'exportation, où les producteurs français sont historiquement peu présents, les résultats de l'enquête 2019 révèlent une évolution positive de ce débouché, qui ne représente cependant que moins de 5 % des ventes de végétaux suivies par l'observatoire.

6. Les marchés par circuit

Le débouché global des producteurs français par segment de marché évolue lentement (voir graphique et tableaux pages suivantes). Les ventes au détail, réalisées sur les exploitations et/ou les marchés de plein air et/ou en VPC (vente par correspondance), bien qu'en recul d'un point, restent le premier débouché en valeur, avec un quart du chiffre d'affaires horticole cumulé.

Les autres circuits traditionnels de commercialisation des végétaux d'ornement, soit les jardineries et grossistes en fleurs et plantes, conservent leurs deuxième et quatrième places, avec respectivement 23 % et 12 % de parts de marché en valeur.

Répartition des ventes par circuits en 2019



L'augmentation des ventes aux grossistes, importante entre 2017 et 2019 (tableau suivant) et en rupture avec la tendance au repli de ce débouché depuis plusieurs années, est due à l'introduction d'un nouveau segment de marché constitué par les structures de commercialisation collectives (coopératives ou privées) regroupées dans la présente enquête avec les grossistes, compte tenu de leur rôle d'intermédiaire. Les prochaines éditions de l'observatoire isoleront ce nouveau segment.

La croissance également forte du débouché vers les fleuristes, en rupture avec la tendance antérieure, s'explique par l'augmentation de l'activité de négoce de quelques producteurs-grossistes en fleurs coupées.

Valeur des ventes par marché entre 2013 et 2019

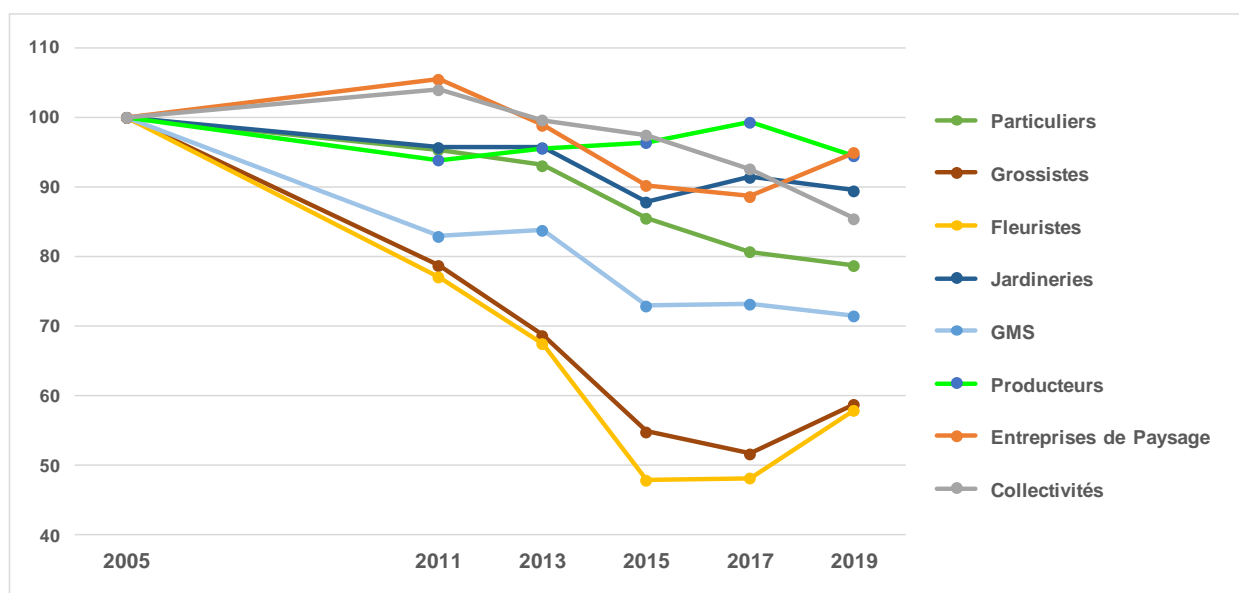
Répartition des ventes par circuit	Valeur (1000 €)				2019/2017
	2019	2017	2015	2013	
Particuliers	355 055	366 069	389 053	429 522	-3,0%
Grossistes	170 711	150 022	159 190	199 425	13,8%
Fleuristes	60 083	49 994	49 663	70 035	20,2%
Jardineries	321 472	328 442	315 699	343 774	-2,1%
GMS	115 804	118 540	118 104	135 729	-2,3%
Producteurs	194 284	204 169	198 182	196 475	-4,8%
Entreprises de Paysage	104 990	97 988	99 760	109 305	7,1%
Collectivités	86 355	93 605	98 516	100 707	-7,7%
VPC et internet	10 198	8 460	7 749	2 312	20,5%

L'analyse des évolutions sur longue période (graphique en indice, page suivante) confirme le fort recul des circuits grossistes et fleuristes jusqu'en 2017, avec un rebond significatif sur la dernière période d'enquête, dont les raisons ont été expliquées précédemment.

Le débouché GMS, affiche un recul moins important (-28 %), avec une tendance à la stabilisation depuis 2015), ainsi que les ventes aux particuliers qui ont baissé de plus de 20 % par rapport à leur valeur de référence de 2005

Les débouchés « producteurs » (arboriculteurs fruitiers notamment), « jardineries » et « paysage-collectivités » sont ceux qui se sont le mieux maintenus sur la période d'analyse, avec des baisses en valeur comprises entre 5 et 10 % depuis 2005.

Evolution des ventes de végétaux par circuit entre 2005 et 2019 (indice base 100 = 2005)



L'analyse de l'évolution des parts des différents circuits dans le débouché en valeur (tableau suivant) font apparaître une relative stabilité dans le temps de la distribution, avec entre 2011 et 2019 :

- Des reculs sensibles de la part des ventes au détail (- 1,2 pts de C.A.) et de celle des grossistes (-1,9 pts) ;
- Des progressions pour les segments « producteurs » (+2 pts), à interpréter à la lumière de la réintégration récente de pépiniéristes fruitiers importants à partir de 2015, et « jardineries » (+1,8 pts) ;
- Les circuits « paysage » et « collectivités » voient, en cumul, leurs parts de marché globalement stables (13,5 % du C.A. horticole) sur la période analysée, de même que celle du débouché GMS, stable à 8,2% en valeur ;

Evolution de la répartition des ventes par circuit entre 2005 et 2019 (en % du C.A. horticole total)

Répartition des ventes par circuit	2019	2017	2015	2013	2011
Particuliers (yc VPC)	25,7 %	26,4 %	27,6 %	27,1 %	26,9 %
Grossistes	12,0 %	10,6 %	11,1 %	12,6 %	13,9 %
Fleuristes	4,2 %	3,5 %	3,5 %	4,4 %	4,9 %
Jardineries	22,7 %	23,2 %	22,0 %	21,7 %	20,9 %
GMS	8,2 %	8,4 %	8,2 %	8,6 %	8,2 %
Producteurs	13,7 %	14,4 %	13,8 %	12,4 %	11,7 %
Entreprises de Paysage	7,4 %	6,9 %	6,9 %	6,9 %	7,1 %
Collectivités	6,1 %	6,6 %	6,9 %	6,4 %	6,4 %

7. Les segments stratégiques

Dans le cadre de la réflexion nationale conduite sur l'avenir de l'horticulture et de la pépinière française, les professionnels ont souligné la nécessité d'un changement radical dans la façon dont les producteurs devront à l'avenir raisonner leurs stratégies :

- en passant d'une approche produit à une approche marché-clients ;
- ce qui implique une approche par "segments stratégiques", c'est-à-dire par groupes d'entreprises exerçant le même "métier" et visant les mêmes marchés.

Six groupes typologiques correspondant à des positionnements et marchés distincts ont ainsi été identifiés :

- Le groupe des **producteurs-détaillants (Prod-Détaillant)**, vendant la majeure partie de leur production (60 % au moins) directement aux particuliers, le plus souvent sur l'exploitation ou sur les marchés forains.
- Le groupe des **producteurs vendant à d'autres producteurs (Prod-Producteurs)**, multiplicateurs de jeunes plants vendant à des producteurs de plantes finies, pépiniéristes fruitiers vendant aux arboriculteurs.
- Le groupe des **producteurs vendant sur le marché du paysage et des collectivités (Prod-Paysage)**. Ce groupe est composé des pépiniéristes vendant aux entreprises de paysage et aux collectivités, mais également des producteurs de plants forestiers (y compris peupliers) sur le marché du reboisement.
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution spécialisée (Prod-Dist-spéc.)**, vendant la majeure partie de leur production aux fleuristes, aux grossistes, aux jardineries et LISA
- Le groupe des **producteurs vendant à la distribution non spécialisée (Prod-GMS)**, vendant la majeure partie de leur production aux grandes surfaces alimentaires et aux grandes surfaces de bricolage.
- Le groupe des **producteurs vendant aux grossistes spécialisés (Prod-Grossistes)**, vendant la majeure partie de leur production auprès des grossistes en fleurs et plantes.

Chaque entreprise est affectée dans un groupe en fonction des segments de marchés sur lesquels elle est majoritairement présente (en règle générale, plus de 60 % du chiffre d'affaires horticole, avec quelques arbitrages sur des valeurs inférieures pour les entreprises multi-marchés).

Les tableaux et le graphique, ci-après, présentent la répartition des entreprises de production françaises dans ces différents groupes en 2019, ainsi que les évolutions constatées par rapport aux enquêtes précédentes.

Poids des différents groupes typologiques en 2019

	Entreprises		C.A. horticole		% négoce
	Nombre	%	1000 €	%	
Prod-Détaillants	1 701	57,9 %	361 478	25,5 %	20,2 %
Prod-Distri.spécialisée	396	13,5 %	505 055	35,6 %	12,9 %
Prod-Grossistes	358	12,2 %	121 146	8,5 %	12,2 %
Prod-Paysage- collectivités	258	8,8 %	184 369	13,0 %	24,5 %
Prod-Producteurs	141	4,8 %	154 354	10,9 %	8,8 %
Prod-GMS	82	2,8 %	92 550	6,5 %	31,4 %
TOTAL	2 936	100,0 %	1 418 953	100,0 %	17,0 %

Le positionnement producteurs-détaillant reste majoritaire parmi les producteurs français, avec près de 58 % des entreprises. Composé principalement de petites et moyennes entreprises, il se situe au deuxième rang en termes de poids économique (valeur des ventes totales de végétaux).

Le groupe des producteurs travaillant avec la distribution spécialisée occupe la première place sur la valeur des ventes de végétaux. Composé en majorité d'entreprises moyennes et grandes,

aptes à travailler avec les centrales d'achats des chaînes de jardinerie, il ne regroupe que 13,5 % des entreprises de l'observatoire mais réalise plus du tiers du chiffre d'affaires horticole cumulé. Ce phénomène de taille critique des entreprises se retrouve chez les producteurs travaillant majoritairement avec les GMS et les producteurs de jeunes plants et de plants fruitiers dont le poids économique est très supérieur à leur part dans la population d'entreprises.

Entre les enquêtes portant sur les données 2017 et 2019, les évolutions des effectifs de la plupart des groupes typologiques s'inscrivent sensiblement dans la moyenne globale, avec des reculs compris entre 11,4 % et 13,7 %. Seul le groupe des producteurs vendant à des grossistes affiche une perte d'entreprises de 5,5 %, en lien avec l'affectation dans ce groupe des entreprises vendant à des structures de commercialisation collectives liées aux producteurs.

Evolution des groupes typologiques entre 2015 et 2019

	Nombre d'entreprises				CA horticole cumulé (en K€)			
	2019	2017	2015	2019/2017	2019	2017	2015	2019/2017
Prod-Détaillants	1 701	1 919	2 356	-11,4 %	361 478	365 282	419 324	-1,0 %
Prod-Distri.spécialisée	396	459	588	-13,7 %	505 055	471 138	544 452	7,2 %
Prod-Grossistes	358	379	613	-5,5 %	121 146	109 455	161 738	10,7 %
Prod-Paysage- collectivités	258	296	329	-12,8 %	184 369	181 689	182 316	1,5 %
Prod-Producteurs	141	160	167	-11,9 %	154 354	181 334	153 669	-14,9 %
Prod-GMS	82	95	613	-13,7 %	92 550	108 391	112 656	-14,6 %
TOTAL	2 936	3 308	4 666	-11,2 %	1 418 953	1 417 289	1 574 153	0,1 %

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires horticole, les deux groupes qui affichent des progressions importantes sont le groupe vendant à la distribution spécialisée qui, malgré la perte de près de 14 % de ses effectifs, voit son C.A. progresser de plus de 7 % en deux ans et le groupe des producteurs vendant à des grossistes, encore une fois en lien avec l'intégration d'entreprises vendant la majorité de leur production à des structures commerciales collectives adossées à la production.

Les producteurs orientés sur les marchés du paysage et des collectivités voient également leurs ventes de végétaux progresser dans une moindre mesure, principalement du fait de la dynamique des marchés du paysage, les marchés des collectivités étant plus difficiles depuis plusieurs années.

La baisse de chiffre d'affaires du groupe « détaillants » est significativement inférieure à celle ses effectifs, ce qui souligne une dynamique positive de ce segment qui, malgré la disparition de nombreuses entreprises, profite de l'attrait retrouvé et croissant des consommateurs pour le commerce de détail et les circuits locaux.

Les groupes « producteurs » et « GMS » affichent des reculs comparables de leur C.A. horticole cumulé (-15 %) et supérieurs à la baisse de leurs effectifs. Le chiffre d'affaires perdu lors de la disparition d'entreprises n'est pas compensé, sur la période, par la croissance des entreprises restant actives.

A noter que l'évolution de la composition de chaque groupe typologique est liée à deux phénomènes principaux : le premier, majoritaire, étant la disparition d'entreprises de production, soit par la fermeture de l'entreprise soit par l'arrêt de la production de végétaux d'ornement (passage en négoce total et/ou repli sur d'autres activités de production ou de service) et, de façon minoritaire, par le changement de positionnement marché de certaines entreprises entre les deux enquêtes.

Les pages suivantes présentent les chiffres clés des six groupes typologiques au niveau national.

France PRODUCTEURS DÉTAILLANTS

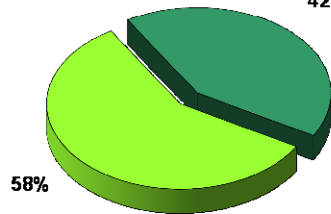
(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes directement aux particuliers)

- 1 701 entreprises horticoles et de pépinière, soit 58% des producteurs français suivis par l'observatoire, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires au détail (en vente directe sur l'exploitation et/ou sur les marchés et en VPC). Elles totalisent 361,5 millions d'euros en ventes de végétaux, soit un quart de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs, en baisse de 1 point par rapport à 2017.

- Les producteurs détaillants sont en majorité des PME familiales. Leur chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe autour de 213 k€ et elles emploient en moyenne 3,3 ETP.

- La gamme commercialisée est très diversifiée, de façon à satisfaire la demande des particuliers et des autres marchés secondaires. La vente au détail représente 83% des ventes de végétaux, devant les entreprises de paysage et les collectivités (8,5%). La zone de chalandise est très locale avec plus de 80% des ventes réalisées dans un rayon de 10 km.

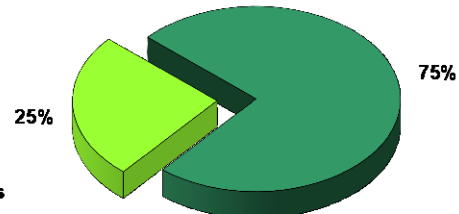
Nombre d'entreprises : 1 701
42%



Prod - Détaillants
Autres producteurs

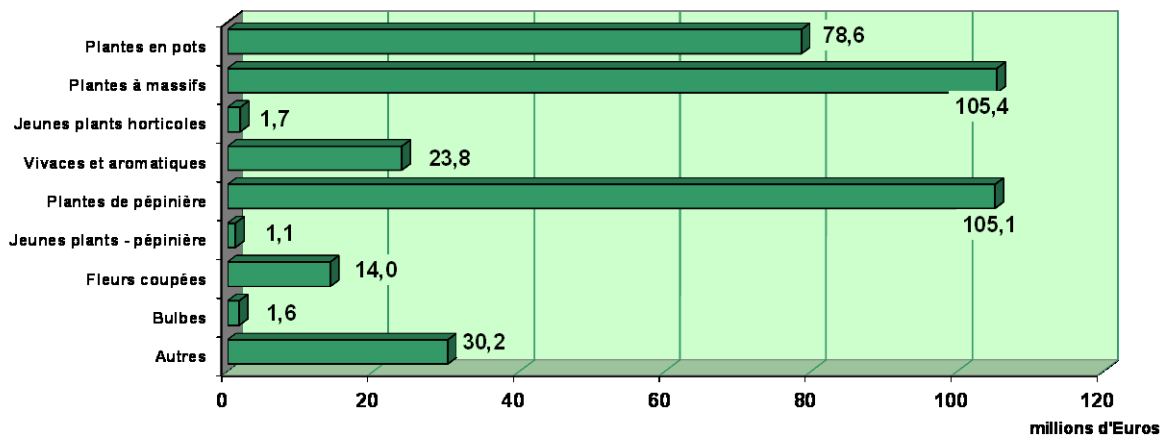
C.A. horticole moyen 213 K€
Taux d'achat-revente 20,2%
Surfaces 2 695 ha

C.A. horticole : 361,5 millions €

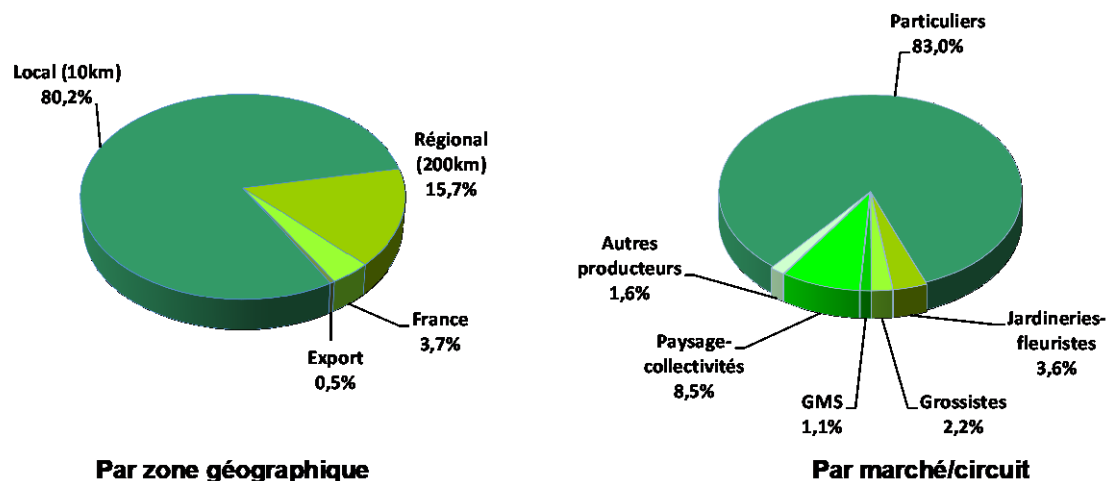


Nombre d'emplois 5 553 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) 65 K€
Nb emplois / entreprise 3,3 ETP

Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



France

PRODUCTEURS VENDANT A LA DISTRIBUTION SPECIALISEE

(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes avec les jardinerie, fleuristes et grossistes)

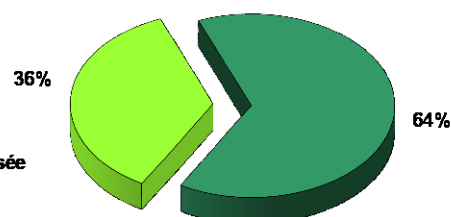
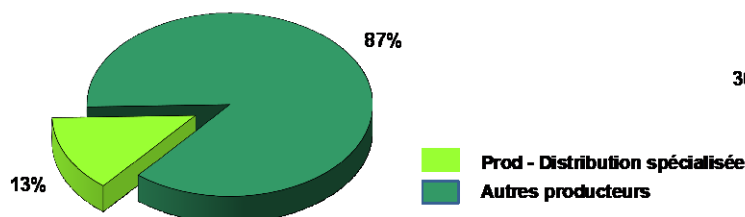
- 396 entreprises horticoles et de pépinière, soit 13% des producteurs français suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de circuits de distribution spécialisés (jardinerie + fleuristes + grossistes). Elles totalisent 36% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

- Le groupe vendant à la distribution spécialisée est composé d'entreprises de taille importante (1 275 k€) employant en moyenne 11,9 ETP.

- La gamme commercialisée est relativement diversifiée, en lien avec un débouché réparti sur plusieurs segments de marché. L'ensemble jardinerie-fleuristes-grossistes représente 73,6% des ventes devant les GMS qui absorbent 9,4% du débouché en valeur. La zone de chalandise est également large, avec des expéditions hors région significatives (49%) et à l'export (3,6%).

Nombre d'entreprises : 396

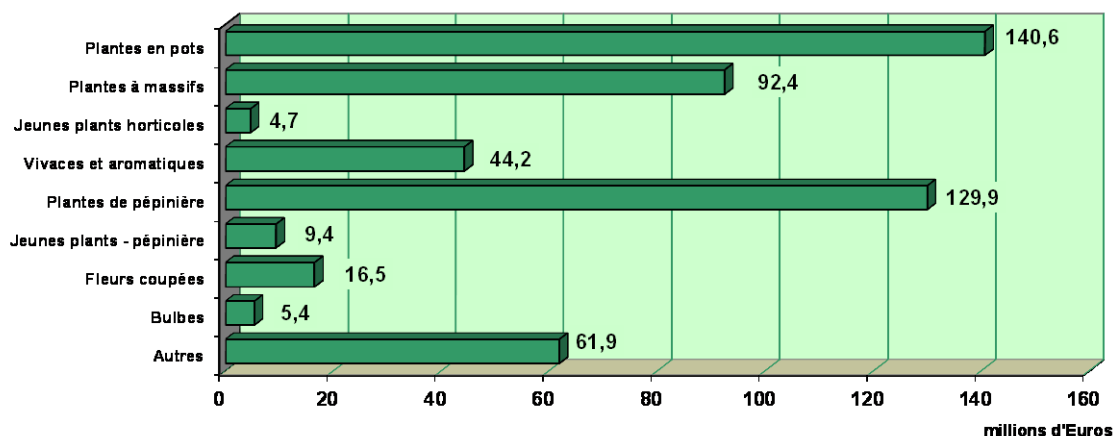
C.A. horticole : 505,1 millions €



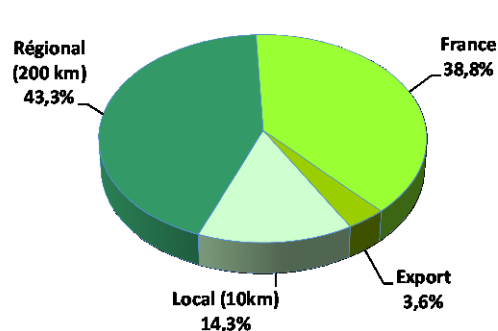
C.A. horticole moyen : 1 275 K€
Taux d'achat-revente : 12,9%
Surfaces : 3 226 ha

Nombre d'emplois : 4 720 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) : 107 K€
Nb emplois / entreprise : 11,9 ETP

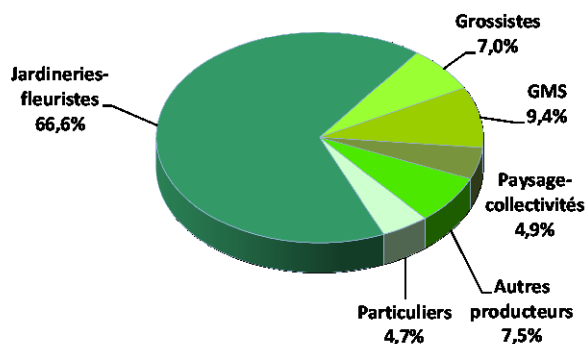
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

France PRODUCTEURS VENDANT A DES GROSSISTES

(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes aux grossistes)

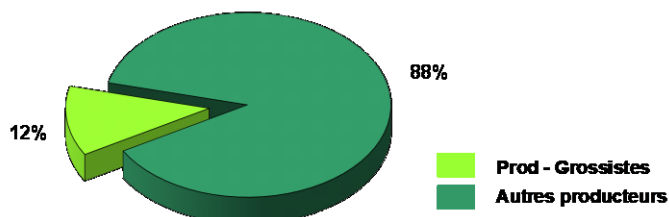
- 358 entreprises horticoles et de pépinière, soit 12 % des producteurs français suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grossistes spécialisés en plantes ou en fleurs coupées. Elles totalisent 9% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs

- Les entreprises de ce groupe sont en majorité des PME (notamment producteurs de fleurs coupées) réalisant en moyenne 338 k€ en ventes de végétaux et employant 4,2 ETP.

- La gamme commercialisée est composée de fleurs coupées pour 32% (en valeur) et de plantes horticoles pour 40%. Elle est écoulée pour 86% auprès de grossistes spécialisés et/ou de structures collectives de mise en marché (coopératives et groupements privés)

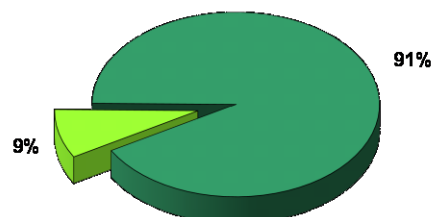
Les ventes par zone géographique, qui apparaissent très "locales" sont liées au fait que le débouché final des grossistes

Nombre d'entreprises : 358



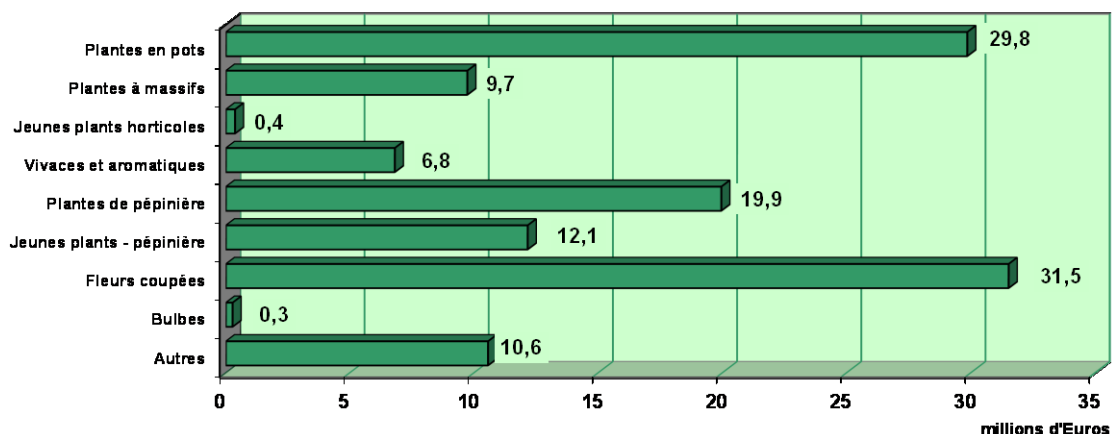
C.A. horticole moyen 338 KE
Taux d'achat-revente 12,2%
Surfaces 1 136,3 ha

C.A. horticole : 121,1 millions €

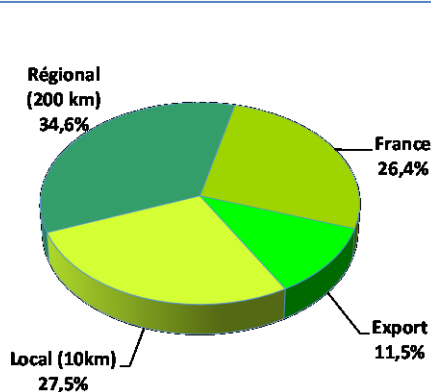


Nombre d'emplois 1 519 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) 80 KE
Nb emplois / entreprise 4,2 ETP

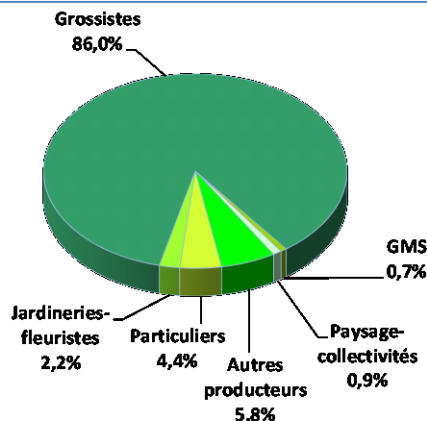
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

France PRODUCTEURS SUR LE MARCHÉ DU PAYSAGE

(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes sur les marchés du paysage et du reboisement)

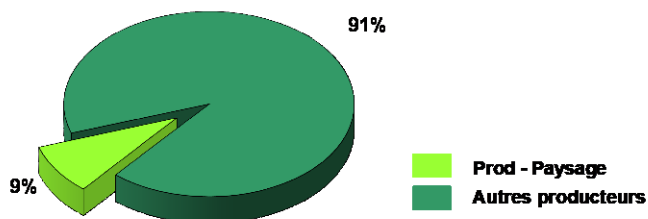
- 258 entreprises, majoritairement des pépinières, soit 9 % des producteurs français suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'entreprises de paysage et/ou de collectivités (y compris dans le domaine forestier). Elles totalisent 13% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

- Le chiffre d'affaires moyen en vente de végétaux se situe à 715 k€, avec une part de négoce de 24,5% et l'effectif moyen à 8,3 ETP.

- La gamme commercialisée est très orientée sur les plantes de pépinière (78% de la valeur) et les plantes à massifs annuelles, vivaces et aromatiques (13%).

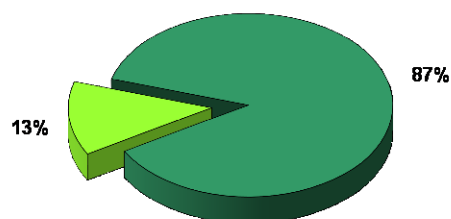
- Le débouché apparaît réparti sur différents segments. Les ventes de végétaux aux entreprises de paysage et aux collectivités représentent 68% de la valeur devant les ventes aux particuliers (16%) .

Nombre d'entreprises : 258



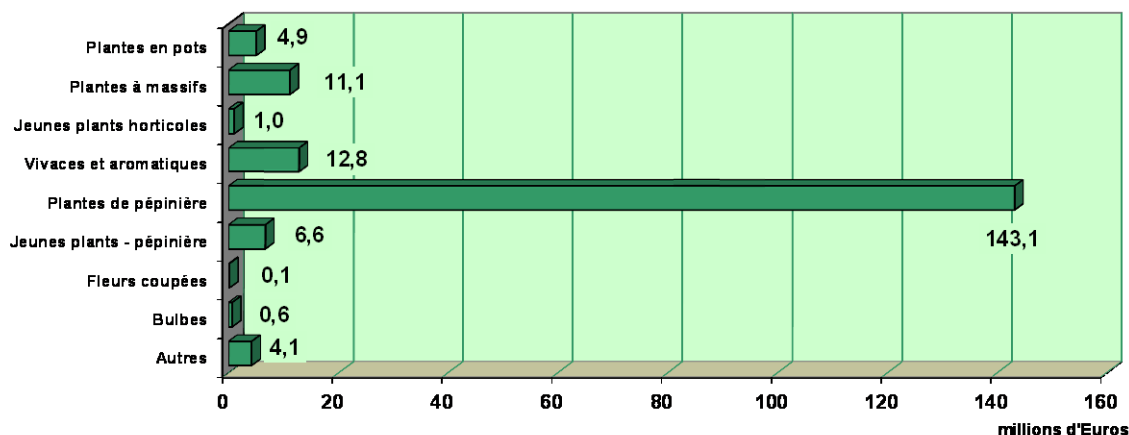
C.A. horticole moyen 715 K€
Taux d'achat-revente 24,5%
Surfaces 4 928,6 ha

C.A. horticole : 184,4 millions €

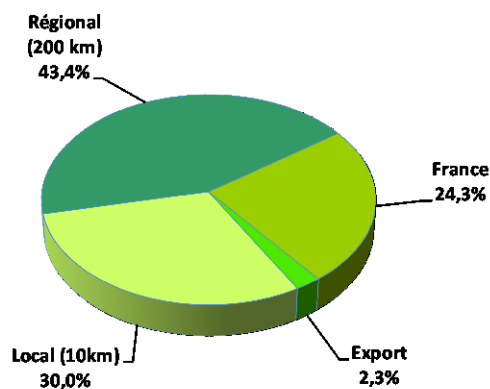


Nombre d'emplois 2 134 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) 86 K€
Nb emplois / entreprise 8,3 ETP

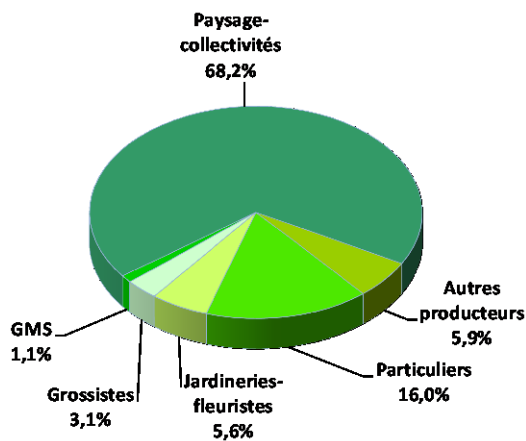
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

France

PRODUCTEURS VENDANT A D'AUTRES PRODUCTEURS

(producteurs réalisant plus de 60% de leur C.A. auprès d'autres producteurs)

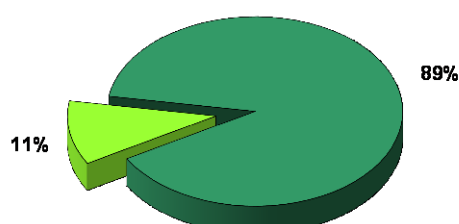
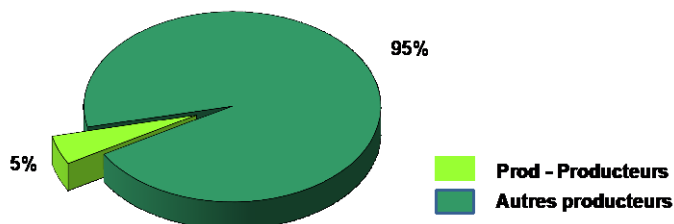
- 141 entreprises horticoles et de pépinière, soit 5 % des producteurs français suivis par l'observatoire, réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès d'autres producteurs (en ventes de jeunes plants et de plantes semi-finies). Elles totalisent 154,4 millions d'euros en ventes de végétaux, soit 11% de la valeur commercialisée par l'ensemble des producteurs de l'observatoire.

- Ce groupe est composé d'entreprises de taille supérieure à la moyenne nationale (1,1 Mio €) et fortement employeuses de main d'oeuvre (12,4 ETP par entreprise).

- La gamme commercialisée est composée pour 59% de jeunes plants horticoles ou de pépinière (ornementale et fruitière) et pour 47% de plantes semi-finies (fruitiers). Le positionnement commercial est très spécialisé avec 85% des ventes en valeur réalisées auprès d'autres producteurs (dont arboriculteurs) et 2/3 des ventes sont réalisées à l'expédition hors région et à l'exportation.

Nombre d'entreprises : 141

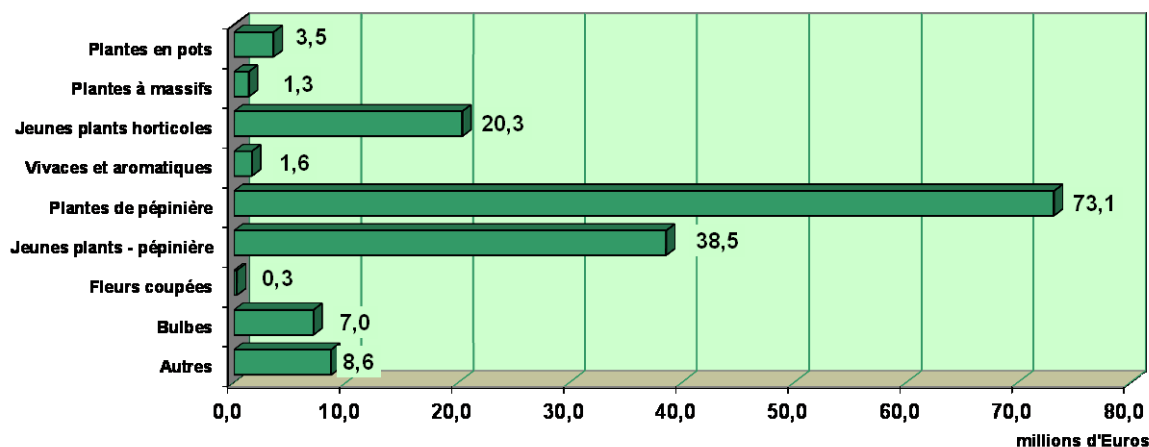
C.A. horticole : 154,4 millions €



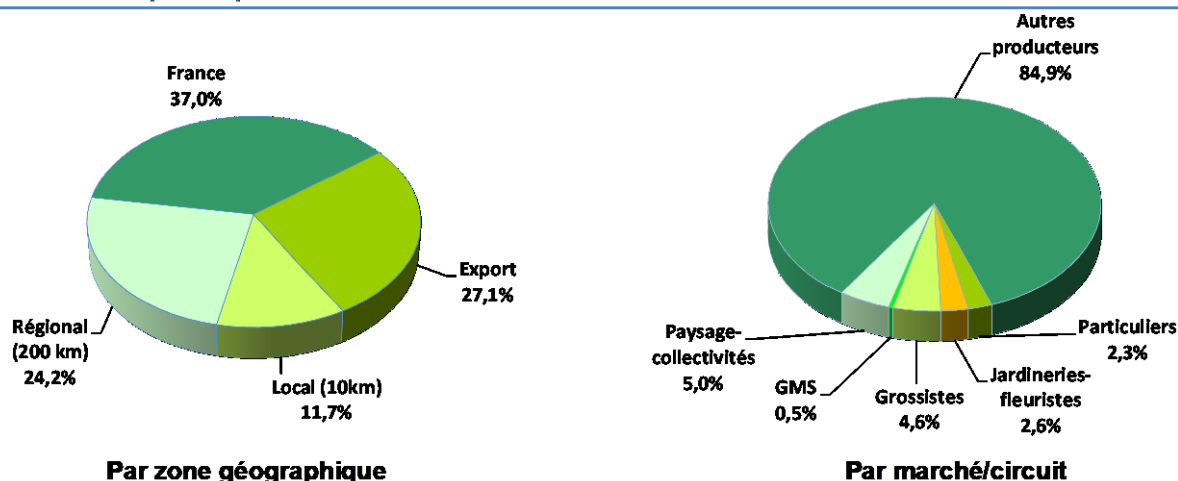
C.A. horticole moyen 1 095 K€
Taux d'achat-revente 8,8%
Surfaces 2 184,5 ha

Nombre d'emplois 1 745 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) 88 K€
Nb emplois / entreprise 12,4 ETP

Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



France PRODUCTEURS VENDANT A LA GRANDE DISTRIBUTION

(producteurs réalisant plus de 60% de leurs ventes avec les GMS et GSB)

- 82 entreprises horticoles, soit 3% des producteurs français suivis par l'observatoire réalisent la plus grande part de leur chiffre d'affaires auprès de grandes et moyennes surfaces alimentaires et/ou de grandes surfaces de bricolage (GMS-GSB). Elles totalisent 7% des ventes de végétaux de l'ensemble des producteurs.

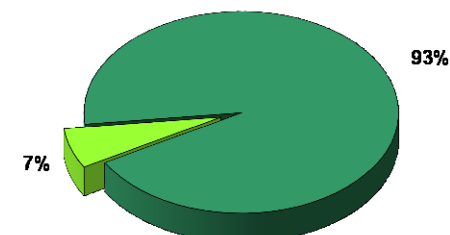
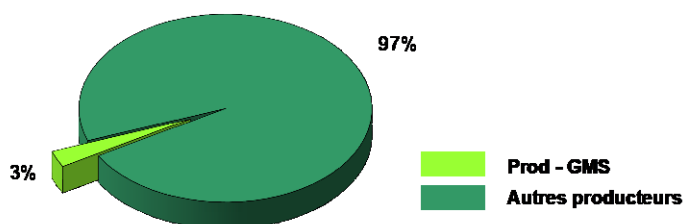
- Il s'agit d'entreprises de taille importante (CA horticole moyen de plus d'1,1 million d'euros) employant en moyenne 11,41ETP et capables de servir des magasins ou des centrales d'achat en volume.

- La gamme commercialisée est majoritairement orientée sur les plantes en pots et à massifs (40%), les fleurs coupées (24%) et les plantes de pépinière (22%).

- Le débouché sur les GMS-GSB représente les deux tiers du débouché en valeur, devant les jardinerie (16%) et les grossistes (11%). Les ventes à l'expédition, hors du cadre local, sont majoritaires.

Nombre d'entreprises : 82

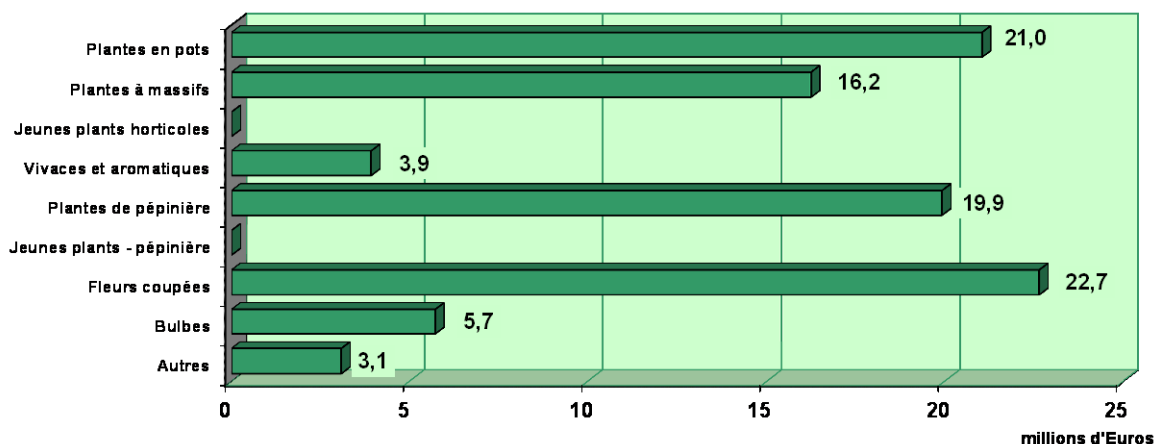
C.A. horticole : 92,6 millions €



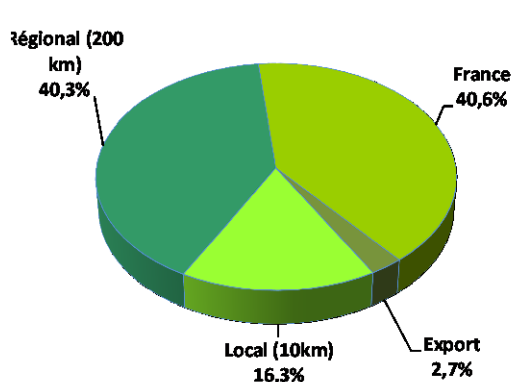
C.A. horticole moyen 1 129 K€
Taux d'achat-revente 31,4%
Surfaces 872,1 ha

Nombre d'emplois 911 ETP
C.A. horticole / ETP (1000 €) 102 K€
Nb emplois / entreprise 11,1 ETP

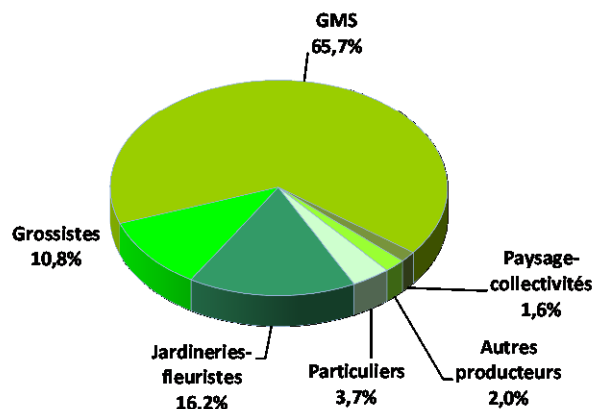
Gamme commercialisée (valeur)



Débouchés (valeur)



Par zone géographique



Par marché/circuit

8. Evolutions, projets et problématique de développement

Les éléments qui suivent présentent les réponses de l'ensemble des producteurs interrogés (soit sur 598 questionnaires utiles) concernant leurs principaux projets pour les années à venir.

38% des entreprises concernées par un arrêt ou une transmission à 3 ans

Interrogés sur la question de leur succession, les chefs d'entreprises ayant répondu mentionnent les perspectives suivantes :

- Parmi les chefs d'entreprises de plus de 55 ans, 39 % déclarent avoir assuré leur succession, soit significativement plus que lors de l'enquête 2017 (24 % de réponses positives);
- 27 % des responsables de plus de 55 ans déclarent par ailleurs rencontrer des difficultés pour la transmission de leur entreprise, comme en 2017 très majoritairement en raison de l'absence de candidats à la reprise, en lien avec la faible attractivité du métier, de la complexité et du coût des transmissions familiales, et du manque de soutien des banques.
- 85 % des responsables en difficulté pour la transmission ressentent le besoin d'accompagnement et de conseil en matière juridique et financière et 68 % se déclarent intéressés à participer à des réseaux de partage d'expérience.

Un tiers des répondants envisagent un arrêt ou une transmission dans les 3 prochaines années pour les motifs suivants :

Question : Envisagez-vous un arrêt ou une transmission de votre entreprise dans les 3 prochaines années, pour quel motif ?

Réponses	%
Non	61 %
Oui, dont	38 %
Transmission familiale	11 %
Cessation pour cause de retraite	7 %
Vente à des tiers	19 %
Cessation pour motifs économiques	2 %

NB : Certains répondants ont fourni plusieurs motifs

Des perspectives d'investissement en production et peu d'évolution des positionnements marchés

Questionnés sur **les projets d'évolution de leur activité et en matière d'investissement**, les chefs d'entreprises ont fourni les réponses suivantes

Quelles perspectives d'évolution de votre production voyez-vous sur les 3 prochaines années ?

	Evolution de la production ?	Evolution du positionnement marché ?	Projets d'investissements matériels ?
Oui	36,0 %	19,3 %	50,8 %
Non	64,0 %	80,7 %	49,2 %

36 % des répondants envisagent une évolution de leur production (contre 32 % en 2017), très majoritairement par une augmentation des volumes et des ajustements de la gamme, et plutôt en diversification (sur les produits en développement comme les vivaces et aromatiques et les plants potagers) qu'en spécialisation ou recentrage de la gamme.

Ces orientations se retrouvent en partie dans leurs **projets d'investissement**, avec plus de la moitié des répondants (contre 40 % en 2017) qui envisagent d'investir dans les 3 ans.

Les investissements mentionnés concernent en premier lieu la création de nouvelles capacités de production et/ou leur renouvellement (serres, abris) et dans l'acquisition et la modernisation des équipements de production (machines, véhicules, chauffage, écrans thermiques et combrières...).

Ces éléments traduisent un retour de confiance parmi les professionnels (qui pour certains ont cependant répondu avant la crise du COVID19) qui semblent se projeter à nouveau dans des stratégies de développement de la production plutôt que dans des diversifications d'activité ou un repli sur la vente au détail.

A la question de **l'évolution de leur positionnement marché**, seulement 19 % des répondants (16 % en 2017) déclarent envisager une évolution. Les voies d'évolution les plus fréquemment citées concernent l'augmentation des ventes au détail, en phase avec l'attrait des consommateurs pour le local et dans l'objectif de récupérer des marges et de la trésorerie, et des réajustements des équilibres entre les différents segments selon une logique de réduction de la part des débouchés « à risque » (fleuristes, collectivités...) et de report sur les segments dynamiques (paysage, jardineries...).

Mais, globalement, la grande majorité des répondants déclarent ne pas penser revoir leur positionnement commercial, ce qui traduit une certaine confiance retrouvée des acteurs dans leur stratégie, après les doutes exprimés durant la période de crise des années 2011-2015.

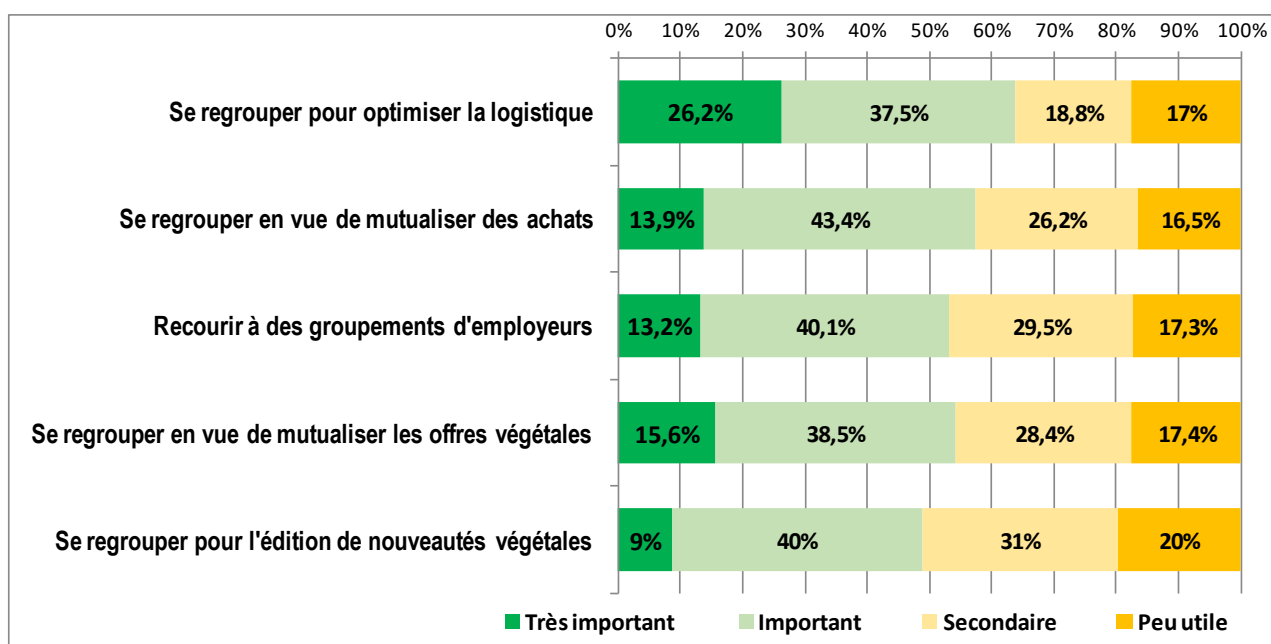
Des d'action collectives pour améliorer la compétitivité et le positionnement marché

Le questionnaire d'enquête interrogeait les professionnels sur des propositions d'actions collectives susceptibles d'améliorer la situation des producteurs français, en termes de compétitivité et de positionnement marché.

Sur l'axe compétitivité (graphique suivant), parmi les cinq propositions de regroupement et de mutualisation autour de différentes thématiques, c'est l'organisation logistique qui recueille le plus d'avis positifs devant les groupements d'achat.

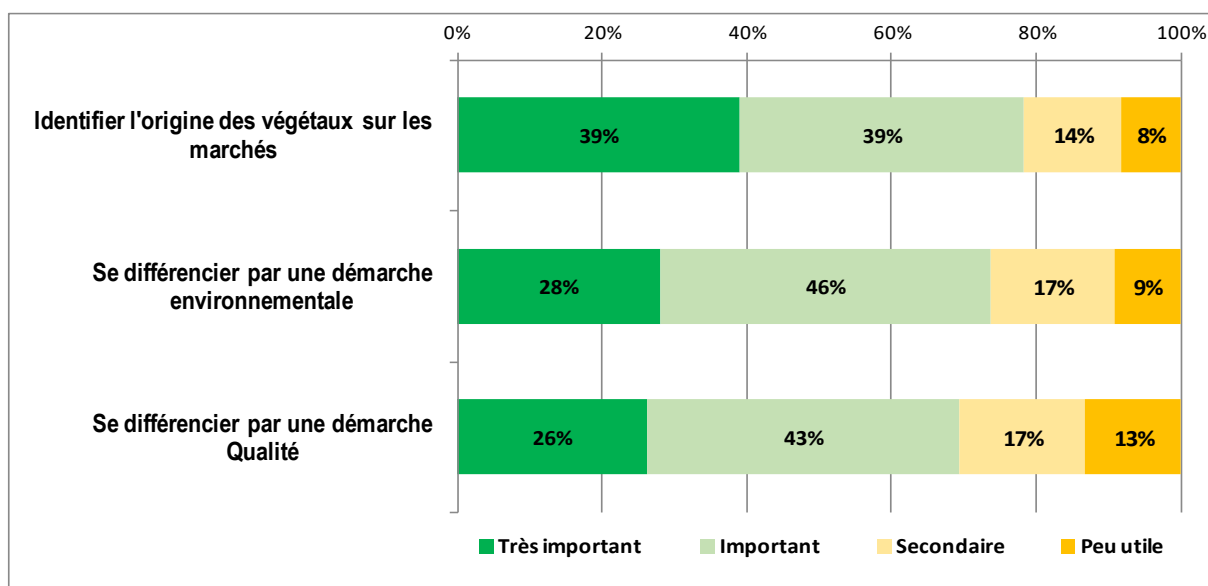
Le regroupement pour l'édition de nouveautés végétales recueille moins de la moitié d'avis positifs et seulement 9% de mention « très important », les professionnels considérant que les jeux sont faits en la matière et que le redéveloppement de capacités au niveau national est peu probable après la disparition de la plupart des entreprises françaises spécialisées.

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer la compétitivité et relancer la production française ?



Egalement sur l'axe compétitivité (graphique suivant), trois propositions de voies de différenciation de l'offre des producteurs français étaient proposées. L'identification de l'origine des végétaux sur les marchés est plébiscitée par près de 80 % des répondants qui y voient un moyen de mettre en avant la production locale et de répondre aux attentes exprimées en ce sens par une partie des consommateurs.

La différenciation par une démarche environnementale arrive au deuxième rang des citations positives avec plus de 70 % de mentions « très important » et « important ».



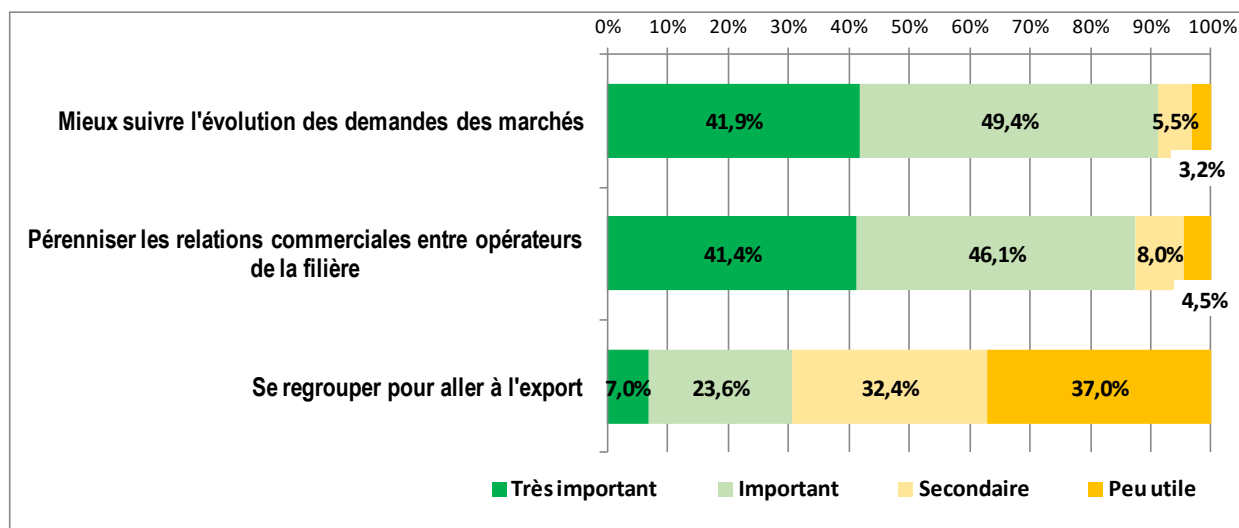
Sur l'axe positionnement marché, les trois propositions ont recueilli des appréciations plus contrastées.

- L'amélioration du suivi de la demande des marchés, est jugée importante ou très importante par plus de 90 % des répondants (80 % en 2017);
- La pérennisation des relations commerciales entre les acteurs de la filière recueille plus de 87 % d'avis positifs (60 % en 2017);

- Le regroupement à l'export apparait moins pertinent aux répondants, mais concerne cependant 30 % des répondants, soit beaucoup plus d'entreprises que celles qui exportent aujourd'hui.

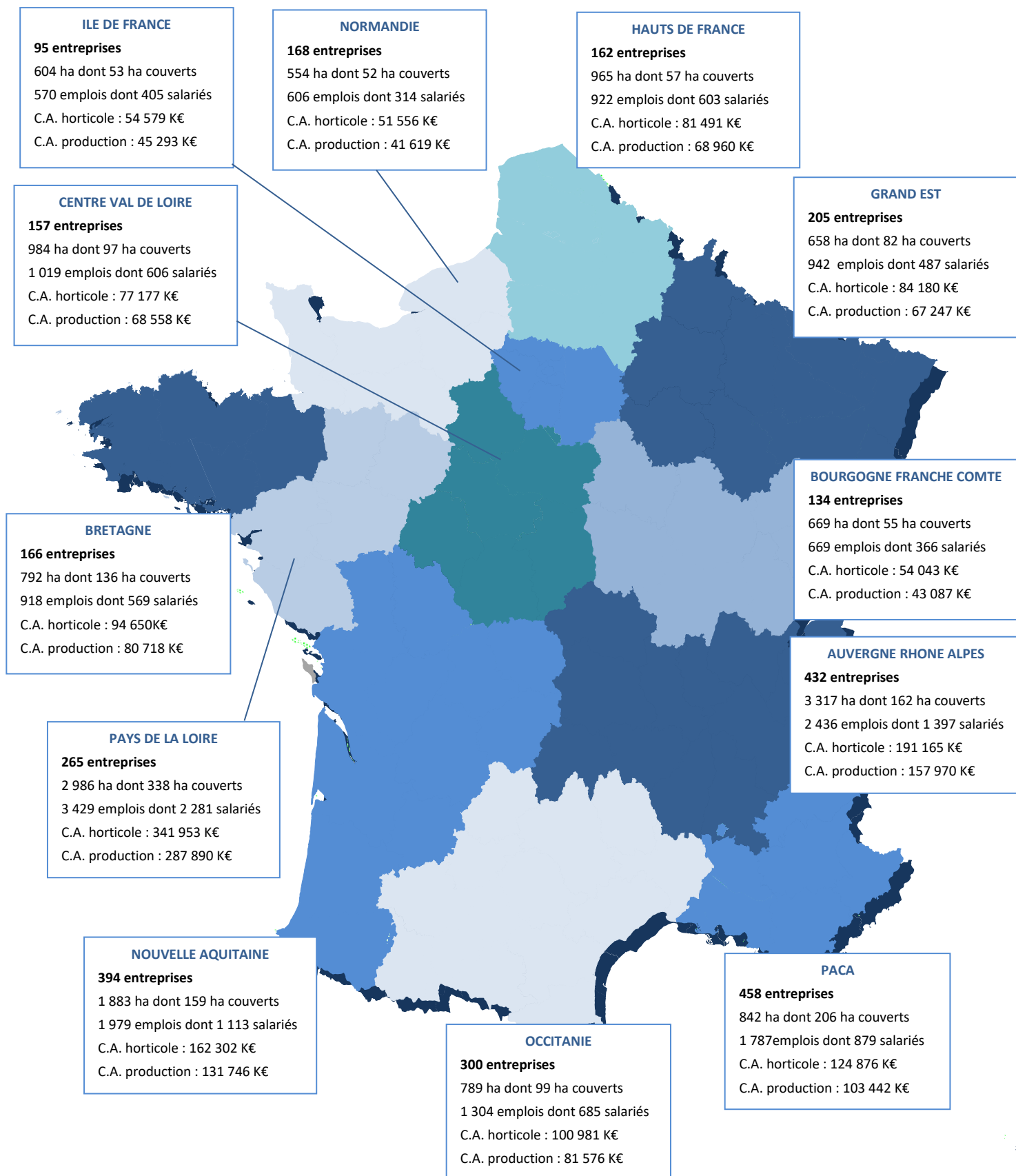
Ces réponses confirment et renforcent celles obtenues en 2017 et soulignent le caractère incontournable de la mise en place d'une stratégie coordonnée des acteurs de la filière française fondée sur une compréhension de la dynamique des marchés et sur une capacité à anticiper l'évolution de la demande, plutôt que de la subir.

Question : Parmi les actions collectives suivantes, lesquelles vous paraissent plus ou moins importantes pour améliorer le positionnement de la production française sur les marchés ?

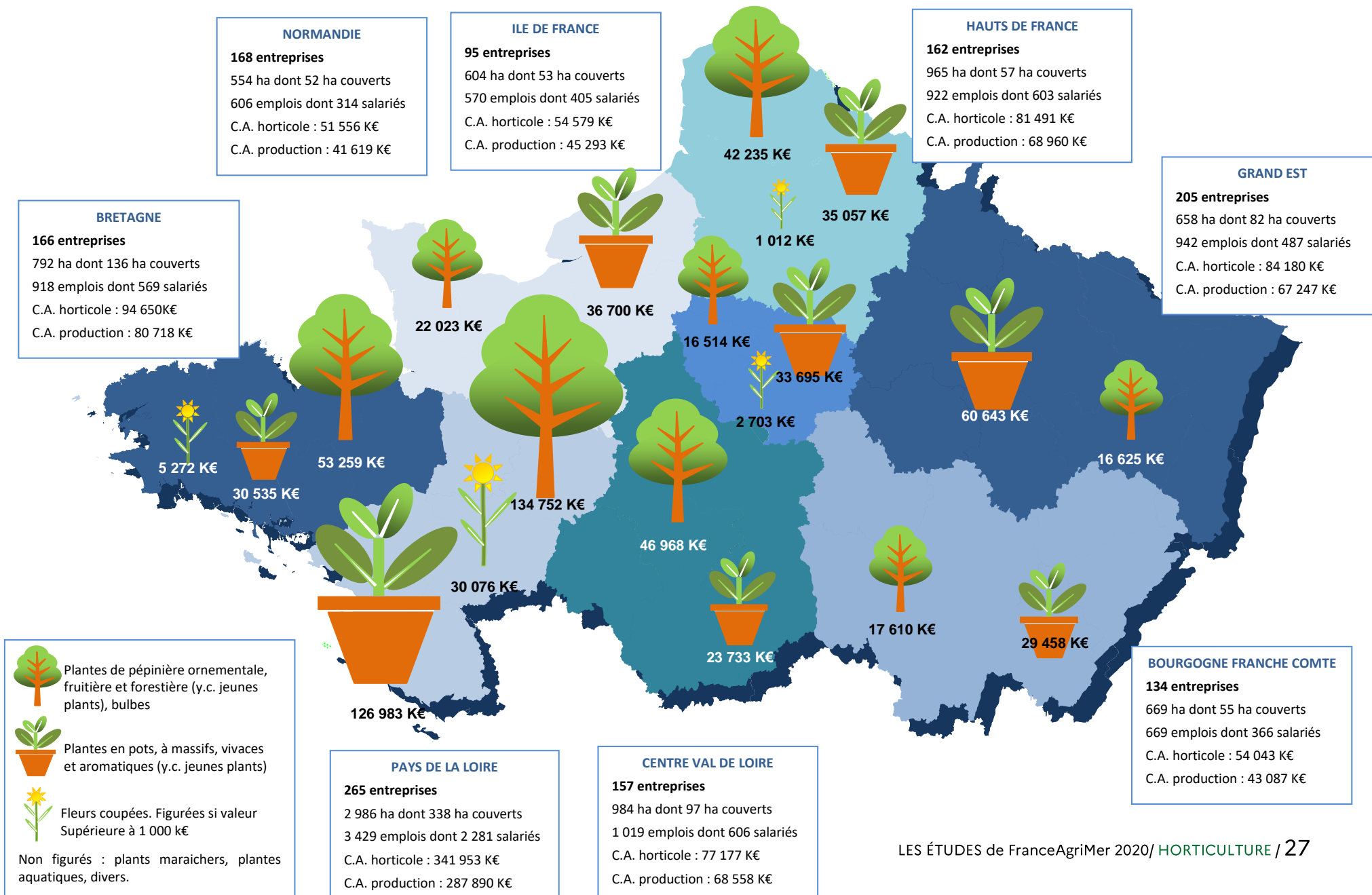


Répartition géographique de la production


La carte ci-dessous présente les principaux indicateurs par bassin. Pour plus de détail, se reporter aux synthèses et fiches par région.





Valeur des ventes de Végétaux par type et par région - partie Nord



Valeur des ventes de Végétaux par type et par région - partie Sud

 Plantes de pépinière ornementale, fruitière et forestière (y.c. jeunes plants), bulbes

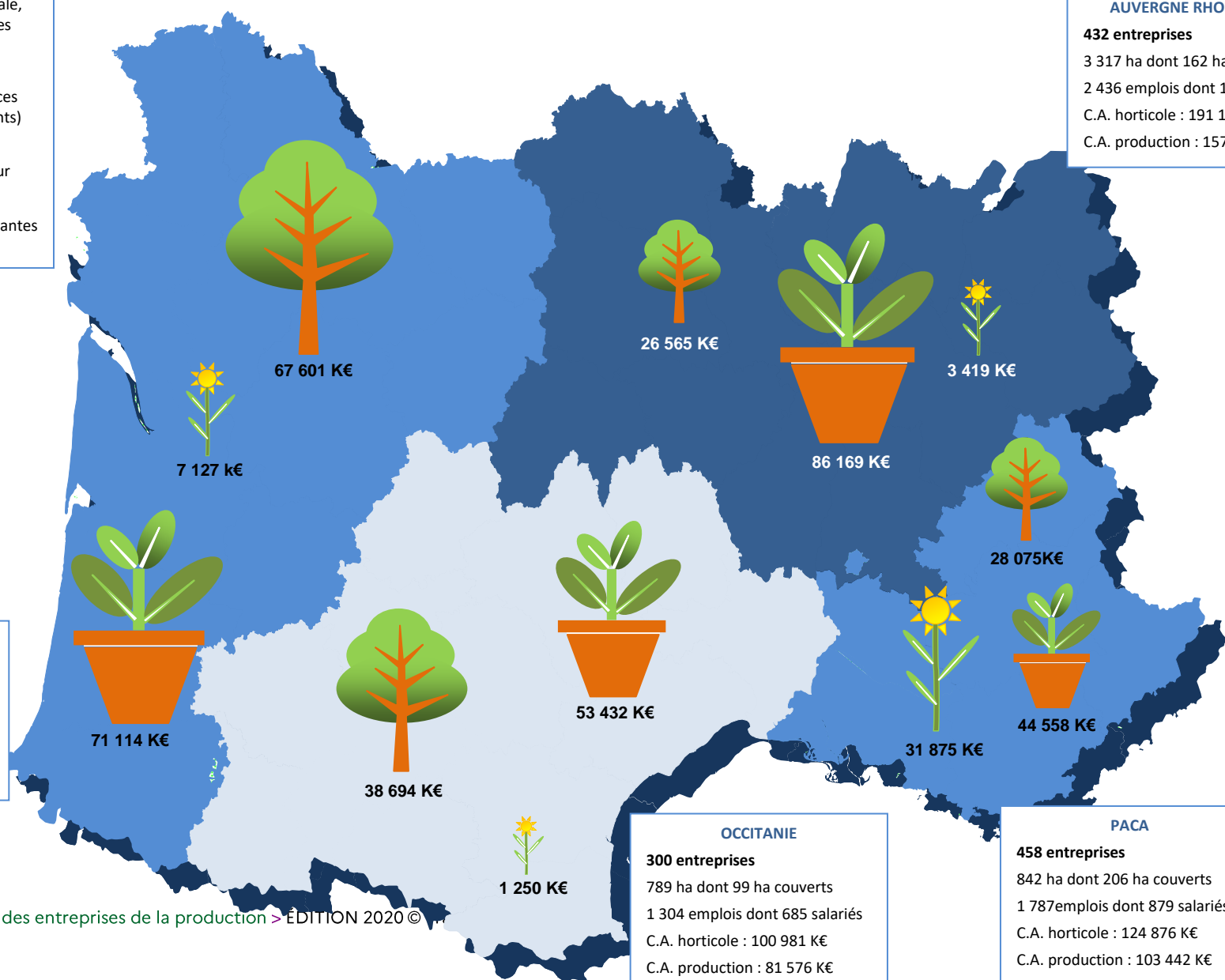
 Plantes en pots, à massifs, vivaces et aromatiques (y.c. jeunes plants)

 Fleurs coupées. Figurées si valeur Supérieure à 1 000 k€

Non figurés : plants maraichers, plantes aquatiques, divers.

AUVERGNE RHONE ALPES

432 entreprises
 3 317 ha dont 162 ha couverts
 2 436 emplois dont 1 397 salariés
 C.A. horticole : 191 165 K€
 C.A. production : 157 970 K€



NOUVELLE AQUITAINE

394 entreprises
 1 883 ha dont 159 ha couverts
 1 979 emplois dont 1 113 salariés
 C.A. horticole : 162 302 K€
 C.A. production : 131 746 K€

OCCITANIE

300 entreprises
 789 ha dont 99 ha couverts
 1 304 emplois dont 685 salariés
 C.A. horticole : 100 981 K€
 C.A. production : 81 576 K€

PACA

458 entreprises
 842 ha dont 206 ha couverts
 1 787 emplois dont 879 salariés
 C.A. horticole : 124 876 K€
 C.A. production : 103 442 K€

Annexe : Données nationales et évolutions

Les deux fiches des pages suivantes présentent les données de l'observatoire au niveau national (hors Corse) selon les modalités suivantes :

- 1) En « photographie 2017 », obtenue en consolidant les résultats des enquêtes exhaustives sur les trois régions, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et PACA, les résultats de l'enquête nationale sur panel et les données extrapolées pour les entreprises non enquêtées ;
- 2) En évolution entre 2013 et 2017.

Les évolutions sont présentées en valeurs brutes (écarts constatés entre les données issues enquêtes de 2013, 2015 et 2017) et en valeur moyenne (soit un écart de 2 ans).

Données 2019 sur la production horticole française métropolitaine

Observatoire de l'horticulture et des pépinières

Résultats 2019 - enquête 2020

France hors Corse et DOM

Principaux indicateurs économiques

Nombre d'entreprises	2 936	% / ensemble de référence	100,0%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	1 418 953	C.A. horticole moyen (1000 €)	483
C.A. production cumulé (1000 €)	1 178 106	C.A. production moyen (1000 €)	401
Part du négoce (en % du CA total)	17%	% du C.A. de prod. de référence	100,0%
C.A. production /hectare (€)	78 318	C.A. horticole / ETP (€)	85 577

Surfaces de production

Surface totale (ha)	15 042,6	% de la surface de référence	100%
Surface en pleine terre (ha)	11 293,9	Surface en conteneurs (ha)	2 253,8
Surface couverte en serres (ha)	1 040,3	Surface couverte en tunnels (ha)	454,7
Surfaces en serres verre	565,0	Surfaces en serres plastique	475,3

Emplois

(*) y.c. chefs d'entreprises

Emplois totaux (ETP) (*)	16 581	Part / emploi horticole de référence	100%
Dont salariés permanents (ETP)	9 703	Part / emploi salarié de référence	100%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	Nombre moyen d'ETP/hectare	1,1

Répartition des ventes par produit

Produits	%	Valeur (1000 €)	
Plantes en pots	19,6%	278 522	-
Plantes à massifs	16,6%	236 160	-
Jeunes plants de plantes en pots	0,7%	10 557	-
Jeunes plants de plantes à massifs	1,2%	17 580	-
Plantes de pépinière	34,6%	491 147	-
Jeunes plants de pépinière	4,8%	67 799	-
Vivaces et aromatiques	6,6%	93 151	-
Fleurs coupées	6,0%	84 983	-
Bulbes	1,5%	20 621	-
Autres	8,3%	118 432	-
Total	100%	1 418 953	-

Répartition géographique des ventes

	%	Valeur (1000 €)	
Locales (10 km)	34,1%	483 753	-
Régionales (200 km)	33,3%	472 007	-
France (au delà de 200 km)	26,8%	380 696	-
Ventes intra Union Européenne	4,8%	68 224	-
Export sur Pays tiers	1,0%	14 273	-

Répartition des ventes par circuit

Particuliers	25,0%	GMS	8,2%
Grossistes	12,0%	Producteurs	13,7%
Fleuristes	4,2%	Entreprises de Paysage	7,4%
Jardineries	22,7%	Collectivités	6,1%
VPC et internet	0,72%		

Evolution de la production française 2015 – 2017 – 2019 (panel)

Observatoire de l'horticulture et des pépinières Evolutions à champ courant - 2015-2019					
France hors Corse et DOM*					
Principaux indicateurs économiques	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Nombre d'entreprises	2 936	3 308	3 678	-11,2%	-5,6%
C.A. horticole cumulé (1000 €)	1 418 953	1 417 289	1 435 917	0,1%	0,1%
Part du négoce (en % du CA total)	17,0%	12,7%	12,6%	34,1%	17,0%
C.A. production cumulé (1000 €)	1 178 106	1 237 841	1 254 945	-4,8%	-2,4%
C.A. production /hectare (€)	78 318	76 635	75 323	2,2%	1,1%
C.A. horticole moyen (1000 €)	483	428	390	12,8%	6,4%
C.A. production moyen (1000 €)	401	374	341	7,2%	3,6%
C.A. horticole / ETP (€)	85 577	77 556	72 154	10,3%	5,2%
Surfaces de production	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Surface totale (ha)	15 043	16 152	16 661	-6,9%	-3,4%
Surface en pleine terre (ha)	11 294	12 638	12 915	-10,6%	-5,3%
Surface en conteneurs (ha)	2 254	2 064	2 038	9,2%	4,6%
Surface couverte en tunnels (ha)	455	466	486	-2,4%	-1,2%
Surface couverte en serres (ha)	1 040	1 105	1 172	-5,8%	-2,9%
Emplois	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Emplois totaux (ETP) , y.c. dirigeants	16 581	18 274	19 901	-9,3%	-4,6%
Dont salariés permanents (ETP)	9 703	10 605	11 407	-8,5%	-4,3%
Nombre moyen d'ETP/entreprise	5,6	5,5	5,4	2,2%	1,1%
Nombre moyen d'ETP/hectare	1,10	1,13	1,19	-2,6%	-1,3%
Répartition des ventes par produit	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Produits	Valeur (1000 €)			%	
Plantes en pots	278 522	290 003	293 740	-4,0%	-2,0%
Plantes à massifs	236 160	239 450	253 861	-1,4%	-0,7%
Jeunes plants de plantes en pots	10 557	21 377	21 671	-50,6%	-25,3%
Jeunes plants de plantes à massifs	17 580	13 890	13 556	26,6%	13,3%
Plantes de pépinière	491 147	482 098	484 889	1,9%	0,9%
Jeunes plants de pépinière	67 799	53 449	49 959	26,8%	13,4%
Vivaces et aromatiques	93 151	82 927	79 678	12,3%	6,2%
Fleurs coupées	84 983	86 917	98 204	-2,2%	-1,1%
Bulbes	20 621	21 468	21 697	-3,9%	-2,0%
Autres	118 432	125 709	118 662	-5,8%	-2,9%
Total	1 418 953	1 417 289	1 435 917	0,1%	0,1%
Répartition géographique des ventes	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Zones de commercialisation	Valeur (1000 €)			%	
Locales (10 km)	483 753	461 232	478 882	4,9%	2,4%
Régionales (200 km)	472 007	485 223	478 950	-2,7%	-1,4%
France (au delà de 200 km)	380 696	392 289	398 766	-3,0%	-1,5%
Ventes intra Union Européenne	68 224	66 670	71 145	2,3%	1,2%
Export sur Pays tiers	14 273	11 875	8 173	20,2%	10,1%
Répartition des ventes par circuit	2019	2017	2015	Evol brute	Evol annuelle
Particuliers	365 253	374 529	396 802	-2,5%	-1,2%
Grossistes	170 711	150 022	159 190	13,8%	6,9%
Fleuristes	60 083	49 994	49 663	20,2%	10,1%
Jardineries	321 472	328 442	315 699	-2,1%	-1,1%
GMS	115 804	118 540	118 104	-2,3%	-1,2%
Producteurs	194 284	204 169	198 182	-4,8%	-2,4%
Entreprises de Paysage	104 990	97 988	99 760	7,1%	3,6%
Collectivités	86 355	93 605	98 516	-7,7%	-3,9%


LES ÉTUDES



Observatoire des données structurelles des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales / France (Données 2019)
édition février 2021

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : AND International
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN :

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR